

REVALORISATION DES PENSIONS DE RETRAITE

UN SOULAGEMENT POUR 3,5 MILLIONS D'ALGÉRIENS

Page 24

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8455 MERCREDI 1er AVRIL 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

ATTAF EN BELGIQUE

Vers un partenariat plus dense

Page 3

ALGERIE – SERBIE

UNE ALLIANCE QUI SE RENFORCE



Entre héritage historique et ambitions économiques, Alger et Belgrade cherchent à transformer leur proximité politique en coopération concrète et durable. Les Premiers ministres algérien et serbe ont signé, hier, plusieurs accords dans des secteurs clés.

Page 3

LIGNE MINIÈRE EST

L'impératif du respect des délais

Page 4

FORUM D'AFFAIRES ALGÉRO-ESPAGNOL

Un partenariat économique renforcé

Page 5

GAMES & COMIC CON DZAÏR

Alger passe en mode geek !

Page 9

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

JUSTICE

L'Algérie scelle sa coopération avec l'Éthiopie

LE MINISTRE de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, entame aujourd'hui une visite de travail en Éthiopie, destinée à consolider la coopération judiciaire entre Alger et Addis-Abeba. C'est ce qu'a indiqué hier un communiqué du ministère.
Au cours de cette visite de deux jours, trois accords majeurs seront signés : coopération judiciaire civile et commerciale, coopération pénale, et extradition des criminels. Un mémorandum de coopération institutionnelle sera également conclu pour renforcer les relations entre les ministères de la Justice des deux pays.
Selon le ministère, cette mission s'inscrit dans la continuité des échanges bilatéraux, notamment la visite du ministre éthiopien de la Justice, Belayihun Yirga, en Algérie le 16 décembre 2025, ainsi que la venue d'une délégation technique éthiopienne en décembre dernier pour finaliser la troisième série de négociations sur ces accords.
L'objectif est de développer les mécanismes d'échange d'expertise, d'élargir la coopération judiciaire et de renforcer les relations institutionnelles entre l'Algérie et l'Afrique, tout en mettant en avant la solidité historique et stratégique des liens entre les deux pays.

S. N.

69e ANNIVERSAIRE DE LA MORT DU COLONEL ALI MELLAH

Hommage à un martyr de la liberté à Tizi Ouzou

QUELQUES jours seulement après la commémoration de la mort des chouhadas colonels Amirouche et Si El Houas, la wilaya de Tizi Ouzou a rendu hommage, hier, à un autre héros national. Il s'agit du chahid colonel Ali Mellah, premier chef de la Wilaya historique VI. La cérémonie officielle s'est déroulée dans son village natal, situé dans la commune de M'kira, daïra de Tizi-Ghenif.
L'événement s'est tenu en présence du wali Abou Bakkar Essedik Boucetta, du président de l'APW, Youcef Sid-Ali, ainsi que des responsables locaux, incluant les membres de la direction des moudjahidine et les ayants-droit. Il va sans dire que les acteurs de la société civile et de nombreux citoyens ont également participé à cette commémoration.
La cérémonie a débuté par l'exécution de l'hymne national, suivie du dépôt d'une gerbe de fleurs devant la stèle érigée à la mémoire du défunt. Une minute de silence a ensuite été observée à la mémoire des chouhada de la Révolution, ainsi qu'en hommage à l'ancien président de la République, Liamine Zéroual.
Figure de la première heure de la guerre de Libération nationale, Ali Mellah fait partie des cadres ayant répondu à l'appel du 1er Novembre 1954. Il fut chargé de structurer et de diriger l'action armée dans la Wilaya VI, un territoire étendu couvrant des zones aux contraintes géographiques importantes. Les témoignages historiques soulignent ses capacités d'organisation et son rôle dans la consolidation des structures de la lutte armée dans cette région stratégique.
Le chahid colonel Ali Mellah est tombé au champ d'honneur, les armes à la main, le 31 mars 1957.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

RELATIONS ALGÉRO-TUNISIENNES

Un partenariat parlementaire renforcé

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu hier le président du Conseil national des régions et des districts de Tunisie, Imed Derbali, accompagné d'une délégation tunisienne, a indiqué un communiqué de la présidence. La rencontre s'est déroulée en présence de Boualem Boualem, directeur du cabinet, Ammar Abba, conseiller chargé des affaires diplomatiques, et Farid Kourtal, conseiller chargé des affaires économiques.

Le Président du Conseil de la Nation, Azouz Nasri, a accueilli, le même jour, son homologue tunisien à son arrivée en Algérie. Cette audience avait pour ambition de renforcer les liens interparlementaires et de préparer des actions conjointes sur plusieurs fronts. Cette entrevue, qui s'est tenue au siège du Conseil à Alger, a mis l'accent sur l'exemplarité des relations historiques entre l'Algérie et la Tunisie, « axées sur la fraternité, l'harmonie et la solidarité entre leurs peuples, et en plus enrichies par une mémoire partagée marquée par le sacrifice des martyrs et les luttes pour l'indépendance », a-t-on précisé dans le communiqué. Celui-ci a également relevé que ces relations bilatérales sont, d'ailleurs, activement suivies et soutenues par les présidents des deux pays, Abdelmadjid Tebboune et Kaïs Saïed, dans l'optique de les traduire en « une coopération stratégique solide ».
Dans ce sillage, Nasri a passé en revue les mécanismes de coopération existants, saluant le partenariat économique, la coordination en matière de sécurité et la lutte commune contre le terrorisme, mais aussi et surtout l'alignement des positions des deux pays sur les questions internationales et régionales. De plus, le même responsable a déclaré que le renforcement des relations entre les parlements algérien et tunisien, à travers la diplomatie parlementaire et les groupes d'amitié et de fraternité, constitue un moyen essentiel, afin de consolider le dialogue et la consultation bilatérale, « tout en rappelant la spécificité partagée des deux chambres hautes dans un système parlementaire bicaméral », a indiqué la même source.
De son côté, Imed Derbali a exprimé sa satisfaction de visiter l'Algérie et a rappelé la profondeur des relations de voisinage entre les deux pays, qu'il a qualifiées de modèle de sincérité, de stabilité et de solidarité. Selon le communiqué, il a affirmé que « la sécurité de l'Algérie est celle de la Tunisie et vice versa », appelant à booster davantage l'intégration et la coopération économique face aux défis sécuritaires régionaux. L'hôte a, en outre, mentionné que « la Tunisie poursuit la consolidation de la justice sociale et le rôle actif du citoyen dans l'élaboration des politiques publiques », tout en passant en revue les domaines de coopération bilatérale, notamment l'agriculture, l'énergie, le tourisme et l'éducation.
Selon la même source, cette visite marque un point de départ pour approfondir la coopération parlementaire par le biais des échanges et des mécanismes de la diplomatie parlementaire, incluant les groupes d'amitié, ce qui permettra de « renforcer les positions communes sur les grands enjeux internationaux et régionaux, en particulier le soutien à la cause palestinienne ».
Pour rappel, Imed Derbali est arrivé en Algérie le 30 mars, à l'aéroport international d'Alger-Houari Boumediène, où il a été chaleureusement accueilli par Azouz Nasri, accompagné de Rabah Baghali, Hamma Chouchane et Abdeljalil Benrabah. Sa visite, qui se poursuivra jusqu'au 1er avril, prévoit une série de rencontres et d'entretiens bilatéraux destinés à intensifier la coopération parlementaire, favoriser l'échange d'expériences et de savoir-faire, ainsi que l'implication du « Forum de coopération parlementaire algéro-tunisien » et du Groupe d'amitié et de fraternité parlementaire Algérie-Tunisie.



Actions conjointes sur plusieurs fronts.

Khalil Aouir

EMPLOI DANS LE SOCIAL

Près de 290 postes ouverts

LE MINISTÈRE de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition féminine a lancé, pour l'année 2026, un concours sur la base des diplômes visant à pourvoir près de 290 postes au sein des établissements et institutions spécialisées. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué de la tutelle.
Sous la supervision de la ministre Soraya Mouloudji, cette initiative s'inscrit dans le cadre des directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à améliorer la qualité des services offerts aux différentes catégories prises en charge par le secteur. Selon le ministre, l'objectif est d'accroître les équipes pédagogiques et éducatives des établissements spécialisés, ainsi que les équipes des institutions chargées de la prise en charge des bénéficiaires. Dans ce cadre, un concours sur la base des diplômes a été lancé afin de pourvoir 288 postes budgétaires, répartis sur plusieurs grades.
Les postes proposés comprennent notamment 115 postes d'enseignant principal en éducation spécialisée, 64 postes de professeur en éducation spécialisée, 46 postes de psychologue éducatif de 1re grade, 26 postes de psychologue en correction de la parole et de l'expression linguistique, 1re grade, 25 postes de médecin généraliste de santé publique, 6 postes de psychologue clinique de 1re grade, et 6 postes de professeur principal en éducation spécialisée.
Les candidats doivent constituer un dossier complet comportant plusieurs pièces justificatives : une copie de la carte d'identité nationale, une copie du diplôme ou certificat avec le relevé de notes, ainsi qu'une attestation de travail prouvant l'expérience professionnelle acquise, si applicable, dans le secteur privé, accompagnée d'une attestation d'affiliation à la sécurité sociale. Les certificats attestant de la durée de travail effectuée dans le cadre de contrats d'insertion professionnelle ou sociale, les documents prouvant une formation complémentaire ou des travaux réalisés dans la spécialité, de même que le certificat de situation familiale pour les candidats mariés, doivent également être inclus.
Les candidats peuvent, si nécessaire, fournir un certificat attestant qu'ils sont premiers de leur promotion ou un document prouvant leur handicap. Deux enveloppes affranchies avec l'adresse du candidat et un certificat de résidence complètent le dossier. L'inscription initiale se fait exclusivement via la plateforme numérique www.tawdif-solidarite.dz, ouverte simultanément à la publication de l'annonce dans les journaux quotidiens et/ou les agences locales de l'emploi, ainsi qu'au début des inscriptions dans chaque wilaya. Après avoir rempli les informations requises en ligne, les candidats doivent imprimer leur demande de candidature et la déposer, accompagnée du dossier complet, auprès des Directions de l'activité sociale et de la solidarité ou des établissements spécialisés concernés par le poste.
Les candidats admis définitivement devront compléter leur dossier avant leur nomination avec quelques documents supplémentaires : une copie du document justifiant la situation vis-à-vis du service national, un extrait du casier judiciaire en cours de validité, un extrait de l'acte de naissance, deux certificats médicaux (médecine générale et médecine pneumologie) délivrés par un médecin spécialisé, ainsi que deux photos d'identité.

Khalil Aouir

ALGÉRIE – SERBIE

Signature d'accords bilatéraux dans plusieurs secteurs

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a appelé, hier, à un saut qualitatif dans la coopération entre Alger et Belgrade, tout en mettant en avant la profondeur des relations bilatérales à l'occasion de la visite officielle du Premier ministre de la République de Serbie, Đuro Macut, à la tête d'une délégation de haut niveau. Lors de cette visite, les deux Premiers ministres ont signé des accords bilatéraux dans plusieurs secteurs clés, dont l'économie, la culture, le tourisme, la poste et les télécommunications. C'est ce qu'a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.



Un saut qualitatif dans la coopération.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Ghrieb a déclaré que cette visite « revêt des significations politiques importantes » et traduit « la volonté commune de promouvoir les relations entre les deux pays ». Il a souligné qu'« elle constitue une opportunité privilégiée pour renforcer la concertation et la coordination autour des défis communs » et explorer de nouvelles perspectives de coopération dans des secteurs jugés prioritaires.

Inscrivant les relations algéro-serbes dans une profondeur historique, le Premier ministre a fait savoir que celles-ci reposent sur « la confiance, le respect mutuel et une amitié solide », héritée notamment du soutien de l'ex-Yougoslavie à la révolution algérienne. Il a tenu à rappeler que ce pays fut parmi les premiers en Europe à reconnaître le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), consolidant ainsi une relation de solidarité forgée dans les luttes pour l'indépendance. Il a jouté que cet héritage constitue « un capital politique précieux », qu'il convient aujourd'hui de valoriser pour dynamiser le dialogue politique et hisser la coopération économique à la hauteur des relations politiques.

Abordant la dimension économique, le Premier ministre a relevé la faiblesse relative des échanges commerciaux entre les deux pays, jugés « en deçà des potentialités et des capacités économiques respectives ». Il a ainsi appelé à exploiter pleinement les opportunités qu'offrent les deux marchés, dans une logique de complémentarité et de partenariat gagnant-gagnant.

Dans ce cadre, M. Ghrieb a mis en avant les réformes engagées sous l'impulsion du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, afin d'améliorer le climat des affaires et encourager l'investissement. Il a notamment évoqué la loi sur l'investissement de 2022, qui offre « des avantages, des garanties et des facilitations réelles » aux investisseurs, soutenues par un dispositif institutionnel modernisé. Parmi les instruments phares, il a cité l'Agence algérienne de promotion de l'investissement ainsi que le guichet unique dédié aux grands projets et aux investissements étrangers, tous deux conçus pour simplifier les démarches et accompagner efficacement les porteurs de projets. Il a également mis en avant les atouts stratégiques de l'Algérie, notamment sa position géographique, ses infrastructures et son appartenance à plusieurs espaces de libre-échange, autant de facteurs favorisant un accès élargi aux marchés africains dans un contexte de recomposition des chaînes d'approvisionnement mondiales.

Dans cette perspective, M. Ghrieb a plaidé pour une revitalisation des mécanismes de coopération et une actualisation du cadre juridique bilatéral, en vue de donner un nouvel élan au partenariat, notamment dans des secteurs clés tels que l'agriculture, les transports, les ressources en eau, l'enseignement supérieur, la formation et la culture.

CONVERGENCE DIPLOMATIQUE SUR LES ENJEUX INTERNATIONAUX

Sur le plan diplomatique, le chef du gouvernement a mis en exergue la convergence de vues entre Alger et Belgrade sur les grandes questions internationales, soulignant l'importance du respect de la légalité internationale et des principes du droit international, « aujourd'hui plus que jamais mis à l'épreuve ». Dans un contexte international marqué par la multiplication des foyers de tension et l'aggravation des crises multidimensionnelles, il a appelé à un renforcement de la coordination bilatérale et multilatérale afin de contribuer aux efforts internationaux visant à promouvoir la paix et la stabilité.

Pour sa part, le Premier ministre serbe a exprimé la « volonté politique sincère » de son pays de « consolider et approfondir les relations avec l'Algérie », soulignant que celles-ci reposent sur « un socle historique solide ». Il a notamment rappelé « le soutien constant de l'ex-Yougoslavie à la révolution algérienne » considérant cet héritage comme « un levier stratégique pour bâtir un partenariat durable et mutuellement bénéfique ».

M. Macut a également souligné l'importance « de redynamiser les mécanismes institutionnels de coopération », en particulier « la commission mixte algéro-serbe », appelée à « jouer un rôle central dans la concrétisation des projets communs et le suivi des accords conclus ». Il a plaidé pour « une approche pragmatique, orientée vers des résultats tangibles », notamment dans « les domaines économique, commercial et industriel », tout en appelant à « explorer de nouvelles niches de coopération ».

Sur le plan diplomatique Alger et Belgrade ont réaffirmé leur convergence de vues sur les grandes questions internationales. Les deux parties ont assuré de l'importance du respect de la légalité internationale, de la souveraineté des Etats et du rôle central des Nations unies dans la régulation des relations internationales.

Il convient de noter que les entretiens en tête-à-tête entre les deux responsables ont été suivis d'une séance de travail élargie aux membres des délégations des deux pays. Ces échanges ont permis de passer en revue l'ensemble des volets de la coopération et de procéder à une évaluation objective de son état actuel, tout en identifiant les voies et moyens susceptibles de renforcer le partenariat économique ainsi que d'intensifier les échanges commerciaux et les investissements.

Les deux Premiers ministres ont également présidé une cérémonie de signatures d'accords de coopération bilatéraux couvrant plusieurs secteurs d'activité dont la culture, les finances, le tourisme, la poste et les télécommunications.

Sihem Bounabi

ATTAF EN BELGIQUE

Vers un partenariat plus dense

LE MINISTRE d'Etat, ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, est depuis hier à Bruxelles pour une visite officielle au Royaume de Belgique. Selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères, cette visite effectuée sur instruction du président de la République, vise à soutenir la dynamique renouvelée que connaissent les relations algéro-belges ces derniers temps. Il s'agit également d'établir un partenariat bilatéral plus dense, efficace et performant entre l'Algérie et la Belgique, d'autant que les relations bilatérales sont solides et fructueuses, soutenues par plus d'une vingtaine d'accords englobant plusieurs secteurs.

Durant cette visite, M. Attaf s'est entretenu avec son homologue belge, Maxime Prévot, et devait être reçu par de hauts responsables belges.

Les relations entre l'Algérie et la Belgique sont caractérisées par une coopération active dans les domaines politique, économique et sécuritaire. Il existe une forte volonté de booster les échanges commerciaux et d'attirer en même temps des investissements belges en Algérie. Le partenariat est très diversifié avec des accords dans les secteurs de l'agriculture, de l'énergie, de la santé et de la justice. Ces accords concernent l'aquaculture, la santé animale, la médecine nucléaire, l'oncologie, ainsi que les transports. Un mémorandum d'entente sur les services aériens a été récemment signé pour augmenter le nombre de vols hebdomadaires, permettant de faciliter les échanges.

Selon des données officielles sur le commerce bilatéral, les échanges commerciaux ont dépassé 2,7 milliards d'euros en 2023, avec une balance en faveur de l'Algérie.

Des efforts sont en cours pour intensifier les investissements belges, notamment via le Conseil d'affaires algéro-belge (CABA). Il est attendu de ce Conseil une nouvelle dynamique et une relance effective dans les relations entre les deux pays, selon le principe gagnant-gagnant.

Des secteurs en Algérie intéressent les entreprises belges, qui cherchent à investir dans certains créneaux exigeant des expertises, des maîtrises et une technologie de pointe. Pour les hommes d'affaires, les relations entre les deux pays sont décrites comme un exemple de coopération mutuellement avantageuse. Bruxelles a salué la fiabilité financière de l'Algérie et son nouveau climat d'affaires.

Dans les domaines politique et diplomatique, les visites de haut niveau sont assez fréquentes. La visite du ministre algérien des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, marque un jalon important dans ces relations.

S'agissant des relations humaines, la communauté algérienne en Belgique n'est pas très importante, mais assez présente dans l'espace économique et universitaire. Elle atteindrait, selon des statistiques de 2024, un peu plus de 50 000 personnes. Une diaspora qui constitue un lien humain et culturel conséquent, et qui participe activement à la vie sociale et économique en Belgique.

Hachemi B.

SALON DE L'ARTISANAT À BLIDA

Plus de 80 exposants dévoilent leurs créations

LE SALON national de l'artisanat et des métiers, qui se tient à Blida, réunit plus de 80 exposants venus de 30 wilayas présentent poteries, bijoux, maroquinerie, tissage et gastronomie. L'événement permet de valoriser le savoir-faire algérien et de soutenir les artisans locaux. Potiers, tisserands, bijoutiers, maroquiniers, gastronomie et autres artisans présentent leurs créations, mêlant tradition et innovation, dans une ambiance conviviale et ouverte au grand public. Véritable vitrine du savoir-faire national, ce salon ambitionne de valoriser les métiers manuels, de soutenir les artisans locaux et de promouvoir les produits authentiques issus des différentes régions d'Algérie. Il constitue également une opportunité pour les visiteurs de découvrir des pièces uniques, d'échanger directement avec les créateurs et de mieux comprendre les techniques ancestrales transmises de génération en génération.

Au-delà de l'exposition, ce rendez-vous qui baisse rideau aujourd'hui, se veut un espace de rencontre et de partage, favorisant les échanges professionnels et la préservation d'un héritage culturel précieux.

En rassemblant talents, traditions et passion dans un même espace, le Salon national de l'artisanat et des métiers de Blida s'annonce comme un événement incontournable.

Plus qu'une simple exposition, il incarne la richesse culturelle du pays et rappelle l'importance de préserver et de promouvoir un patrimoine vivant, au service des générations futures. Dans une déclaration à la presse Saadi Ait Zerrouk, directeur de la chambre artisanale et des métiers de la wilaya de Blida, invite «les citoyens de Blida ainsi que ceux des wilayas limitrophes à venir nombreux découvrir ce salon, qui met à l'honneur la richesse de notre artisanat national».

Il a affirmé que «c'est une occasion unique de soutenir nos artisans, d'encourager la production locale et de partager un moment convivial en famille.» Il est à noter qu'une une affluence nombreuse est à signaler au niveau de tous les chapiteaux ouverts en cette circonstance.

T. Bouhamidi

COMMERCE EXTÉRIEUR

L'appel du ministère aux opérateurs économiques

LE MINISTÈRE du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a appelé, hier, dans un communiqué, les opérateurs économiques concernés à transmettre, avant le 15 avril, les factures pro forma relatives aux programmes prévisionnels du premier semestre 2026, visées dans le cadre de l'équipement, et ce, en ce qui concerne l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI).

Les opérateurs sont tenus d'envoyer ces documents, accompagnés de la dénomination sociale en langues arabe et latine, ainsi que du numéro du registre du commerce, conformément au format en vigueur, dans un délai ne dépassant pas le 15 avril 2026, précise la même source.

Les factures pro forma pour les programmes d'équipement doivent être envoyées à l'adresse électronique dédiée à cet effet, tandis que celles concernant les programmes de l'AAPI doivent être envoyées à une autre adresse électronique prévue à cet effet.

S. N.

LIGNE MINIÈRE EST

Le respect des délais, un impératif

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé hier, au siège de son département, deux réunions de travail consacrées au suivi de l'avancement du projet stratégique de la ligne minière Est, reliant Annaba à Tébessa, sur un linéaire total de 422 kilomètres, insistant sur l'accélération du rythme des travaux afin d'être au rendez-vous du délai contractuel.

Ces réunions interviennent dans le cadre de la préparation d'une visite de terrain prévue au début de la semaine prochaine, et s'inscrit dans le cadre du suivi rapproché des grands projets structurants du secteur des infrastructures, notamment celles ayant trait au tracé des lignes ferroviaires minières.

Selon un communiqué du ministère, la première séance a porté sur plusieurs tronçons clés du projet, notamment l'évitement de Tébessa–Tineukla (43 km), la liaison Annaba–Bouchegouf (54 km) ainsi que le segment Dréa–Oued El Kebrit (30 km). Elle a réuni les cadres centraux du ministère, le directeur général de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), maître d'ouvrage délégué, accompagné de ses équipes, ainsi que les responsables de projets, les entreprises nationales de réalisation, les bureaux d'études et les laboratoires.

Au cours de cette réunion, le ministre a insisté sur la nécessité d'accélérer le rythme des travaux et de respecter les délais contractuels.



Le rythme des travaux s'accelère.

Parmi les principales orientations retenues figure le renforcement des chantiers en moyens humains et matériels, à travers l'instauration d'un système de travail en rotation (8×3), ainsi que la mobilisation d'équipes supplémentaires pour améliorer la cadence et la productivité. Il a également appelé à un renforcement de la coordination entre les groupements d'entreprises et à une mobilisation accrue des capacités nationales, notamment pour la réalisation des gares.

Une seconde réunion a été consacrée au tronçon Bouchegouf–Souk Ahras–Dréa, long de 121 km. Ont également pris part à cette rencontre le directeur général de l'ANESRIF et ses équipes, le directeur de projet chargé de ce segment, les entreprises nationales, les bureaux de contrôle et de suivi, ainsi que le partenaire étranger chinois. Des présentations techniques détaillées ont été exposées à cette occasion, mettant en évidence les spécificités de ce tronçon marqué par une topographie particulièrement complexe, notamment au niveau des sections Bouchegouf–Aïn Sennour (72 km) et Aïn Sennour–Dréa (49 km).

A l'issue des travaux, l'accent a été mis sur la mobilisation de l'ensemble des moyens nécessaires, en particulier pour la réalisation des ouvrages d'art, ainsi que sur le renforcement de la coordination entre les différents intervenants. L'accent a été également mis sur le respect du calendrier fixé lors des réunions du Conseil des ministres présidées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en vue de la livraison du projet dans les délais impartis.

Il y a lieu de rappeler que les travaux de réalisation du tronçon Port d'Annaba-Bouchegouf, dans le cadre du projet de la ligne minière Est reliant Annaba à Bled El Hadba sur 422 km, ont enregistré une avancée notable, a indiqué au début de la semaine un communiqué du département ministériel de Djellaoui, soulignant l'imminence de sa livraison et de son entrée en service, et mettant en avant que les travaux se poursuivant à une cadence accélérée «nuit et jour».

Rim Boukhari

SALON INTERNATIONAL IFE DE LONDRES

Vingt entreprises algériennes exposent leurs atouts

L'ALGÉRIE continue de faire la promotion de ces produits sur les marchés internationaux. Une vingtaine d'entreprises algériennes, activant dans le secteur de l'agriculture et de l'agro-alimentaire, exposent leur savoir-faire à Londres à l'occasion de leur participation l'International Food&Drink Event 2026 (IFE 2026), qui est le plus grand Salon professionnel de l'alimentation et des boissons au Royaume-Uni.

«Vingt entreprises algériennes spécialisées dans l'agriculture et l'agroalimentaire prennent part à l'International Food&Drink Event 2026 (IFE 2026) qui se tient à Londres (Royaume-Uni) du 30 mars au 1er avril», a indiqué un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations lundi soir.

Cette participation, placée sous l'égide du ministère, s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer la présence des produits algériens sur les marchés internationaux, et à présenter leurs atouts compétitifs, notamment dans les secteurs des produits agricoles et des industries agroalimentaires, a précisé la même source, soulignant l'importance de cette participation.

Selon le département du Commerce extérieur, ce rendez-vous économique constitue un espace de rencontre des opérateurs des secteurs du commerce de détail, de l'hôtellerie, de la distribution, et de l'import-export, permettant ainsi d'examiner les perspectives de partenariat et de renforcer les relations économiques, outre la conclusion d'accords de coopération entre les opérateurs économiques des différents pays.

Ce Salon figure parmi les principales manifestations internationales spécialisées dans l'agroalimentaire et les boissons, il regroupe des professionnels et des experts de plusieurs pays afin de présenter les derniers produits et innovations, et de s'enquérir des tendances mondiales en la matière, selon la même source. Les entreprises algériennes participant à cet évènement entendent élargir leur réseau de relations commerciales et explorer de nouvelles opportunités de promotion des exportations algériennes vers les marchés extérieurs, a noté la même source. Cette ambition a été réitérée par les représentants des entreprises algériennes présentes à ce rendez-vous.

Le directeur marketing de l'entreprise de l'agroalimentaire, Kaoua Food, Djaffar Sadoud, présent a ce Salon, a souligné l'importance et l'intérêt de cette participation qui est à même de renforcer la présence de l'entreprise sur des marchés extérieurs.

Selon lui, le produit algérien est compétitif et peut se faire une place sur ces marchés.

Salim Hedoud, représentant d'une entreprise spécialisée dans la commercialisation et l'exportation des dattes qui exporte déjà vers 35 pays dont le Royaume-Uni, a, de son côté, souligné l'importance de prendre part à ce genre de manifestations. Notant que l'entreprise participe pour la deuxième fois à l'IFE de Londres, il a surtout mis en avant l'intérêt porté aux produits algériens, notamment les dattes. Il a également fait part de la demande croissante pour les dattes algériennes au niveau des marchés extérieurs.

L'IFE est défini par ses organisateurs comme un événement commercial pour la découverte de produits qui aura lieu à l'Excel London dans le cadre de la Food, Drink & Hospitality Week. L'édition de cette année promet une expérience explosive, remplie de connexions commerciales significatives, de fonctionnalités inspirantes et d'une liste exceptionnelle d'exposants mondiaux. Avec 13 sections d'événements dédiées, divisées par catégorie de produits sur toute la surface d'exposition, vous trouverez facilement les produits pertinents. Cet événement prévoit une participation de 25 000 visiteurs professionnels, plus de 100 conférenciers et experts dans six événements colocalisés en trois jours de réseautage de personnes.

L. A. A.

FORUM D'AFFAIRES ALGÉRO-ESPAGNOL

Cap sur un partenariat économique renforcé

Dans un contexte de redynamisation des relations entre Alger et Madrid, marquée par la récente visite du ministre espagnol des Affaires étrangères en Algérie, la réactivation du Traité d'amitié et de bon voisinage entre les deux pays ouvre de nouvelles perspectives de coopération. Au cœur de cette dynamique, le Forum d'affaires algéro-espagnol entend jouer un rôle clé pour renforcer les échanges économiques et encourager les partenariats entre opérateurs des deux pays.



Les relations au beau fixe.

Selon le président du Forum d'affaires algéro-espagnol, Abdallah Seriai, la relance économique entre les deux pays s'inscrit dans une dynamique de reprise amorcée depuis environ une année, et elle sera encore plus intense à la faveur de la visite du ministre espagnol des Affaires étrangères, José Manuel Albares, qui a été reçu le 26 mars par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. «Les relations algéro-espagnoles ont commencé à s'améliorer progressivement, et l'année 2025 a été particulièrement performante, avec un volume d'échanges dépassant les 10 milliards de dollars», a indiqué, hier, M. Seriai. La réactivation de cet accord devrait ainsi favoriser un rapprochement accru entre les opérateurs économiques des deux pays.

Sur le plan commercial, les échanges restent dominés par les exportations algériennes d'hydrocarbures, notamment le gaz via le gazoduc Medgaz. Toutefois, d'autres secteurs contribuent également à ces flux, à l'image des produits sidérurgiques, des engrais ou encore de certains produits agricoles tels que la pomme de terre. «Notre mission consiste désormais à élargir et à diversifier davantage ces échanges», a-t-il souligné lors de son passage à la Radio nationale.

Pour atteindre cet objectif, le Forum d'affaires algéro-espagnol mise sur des actions concrètes visant à intensifier les contacts entre les entreprises des deux rives de la Méditerranée. Des forums sectoriels et des rencontres professionnelles sont ainsi régulièrement organisés. A ce titre, un forum dédié à l'agriculture, à l'aquaculture et aux industries agroalimentaires est prévu en marge du Salon Djazagro, qui se tiendra au cours de ce mois d'avril à Alger. «Nous facilitons la mise en relation entre opérateurs économiques et mettons également à disposition des entreprises espagnoles des informations sur la réglementation algérienne, notamment en matière fiscale et de commerce extérieur», a précisé M. Seriai. Le climat des affaires et la loi sur l'investissement seront également expliqués aux opérateurs espagnols.

Interrogé sur l'attractivité du marché algérien, le président du Forum d'affaires algéro-espagnol a mis en avant plusieurs atouts, dont le coût compétitif de la main-d'œuvre et de l'énergie. Il a également insisté sur les opportunités importantes dans le secteur agroalimentaire, encore insuffisamment développé. «De nombreux produits agricoles sont aujourd'hui perdus faute d'industries de transformation. Le développement de filières comme celles de la tomate ou des fruits permettrait de valoriser cette production», a-t-il expliqué.

Dans cette perspective, l'Espagne pourrait jouer un rôle clé en apportant son expertise, notamment en matière d'ingénierie industrielle et d'aquaculture. Un domaine où elle dispose d'une avancée notable.

A ce propos, en marge du Salon Djazagro, une quarantaine d'entreprises espagnoles devraient participer aux rencontres organisées par le forum, aux côtés d'un nombre équivalent d'entreprises algériennes, dans le but de favoriser les échanges directs et les partenariats B2B, a fait savoir M. Seriai. «Ces rencontres sont ouvertes à tous les opérateurs économiques, membres du Forum ou non. Nous souhaitons encourager un maximum d'acteurs à saisir ces opportunités de coopération», a affirmé M. Seriai.

Rim Boukhari

HYDROCARBURES, MINES ET DESSALEMENT DE L'EAU DE MER

L'Algérie et l'Inde veulent renforcer leur coopération

LES MOYENS de renforcer la coopération bilatérale entre l'Algérie et l'Inde dans les domaines des hydrocarbures, des mines et du dessalement d'eau de mer ont été passés en revu par le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, et la secrétaire d'Etat indienne aux Affaires étrangères chargée de la Coopération avec les pays du Sud, Neena Malhotra, qui a manifesté l'intérêt de son pays à intensifier la coopération avec Sonatrach, notamment dans la commercialisation du gaz de pétrole liquéfié (GPL).

En visite officielle en Algérie dans le cadre de la tenue des travaux de la septième session des consultations politiques algéro-indiennes, la secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères de la République de l'Inde, a été reçue hier par le ministre des Hydrocarbures au siège de son département ministériel, a indiqué le ministère dans un communiqué. Une occasion pour les deux parties de passer en revue les moyens et les opportunités de renforcer la coopération bilatérale dans le secteur des hydrocarbures. Lors de cette rencontre, qui s'est tenue en présence de l'ambassadrice de la République de l'Inde en Algérie, de l'ambassadeur d'Algérie en République de l'Inde, et de la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Hydrocarbures et des Mines chargée des Mines, Karima Bakir Tafer, ainsi que de plusieurs cadres du ministère, les deux parties ont réaffirmé la solidité des relations entre les deux pays mais aussi les perspectives de leur développement.

«Les discussions ont porté sur les moyens de renforcer la coopération bilatérale entre l'Algérie et l'Inde dans les domaines des hydrocarbures, des mines et du dessalement d'eau de mer», a indiqué la même source.

M. Arkab a ainsi présenté les opportunités d'investissement dans le secteur des hydrocarbures, invitant les entreprises indiennes à participer au développement de projets pétroliers et gaziers à travers leurs différentes phases, de l'amont à l'aval, en mettant l'accent sur les domaines de l'exploration, de la production, du développement des infrastructures et de l'ingénierie.

La partie indienne a, de son côté, manifesté son intérêt à renforcer la coopération commerciale avec Sonatrach, notamment dans le domaine de la commercialisation du gaz de pétrole liquéfié (GPL) et des produits pétroliers.

Les discussions entre les deux parties ont également porté sur les perspectives de partenariat dans les industries pétrochimiques, la production d'engrais et la transformation du phosphate, ainsi que sur les opportunités de coopération dans le secteur minier, y compris la recherche, l'exploration et l'exploitation des ressources minières, ainsi que les études géologiques, la cartographie et la formation.

Le ministre des Hydrocarbures a, dans ce sens, exprimé «le souhait de l'Algérie de voir les entreprises indiennes contribuer au développement de nouveaux projets miniers». En outre, l'intérêt de la partie indienne à élargir les domaines de coopération avec l'Algérie, notamment en ce qui concerne les hydrocarbures et les mines, l'échange d'expertises et le transfert de technologie, a été exprimé par la secrétaire d'Etat indienne.

Les liens historiques, d'amitié et de coopération qui unissent l'Algérie et l'Inde, ainsi que la dynamique positive que connaissent les relations bilatérales, notamment suite à la visite d'Etat effectuée par la présidente de la République de l'Inde, Droupadi Murmu, en Algérie en octobre 2024, et les prometteuses discussions qu'elle a eues avec le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, ont été salués par les deux parties.

L. A. A.

PARTENARIAT DANS LES HYDROCARBURES

L'Algérie et le Qatar explorent de nouvelles opportunités

LE MINISTRE d'État, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu le président du conseil d'administration du groupe qatari Power International Holding, Moataz Al-Khayat, en présence de l'ambassadeur du Qatar en Algérie et du président-directeur général du groupe Sonatrach, Noureddine Daoudi.

C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère.

Les deux parties ont discuté des opportunités de coopération, de partenariat et d'investissement tout au long de la chaîne de valeur du secteur des hydrocarbures, ainsi que des moyens de renforcer les relations de coopération entre Sonatrach et Power International Holding Group dans l'industrie pétrolière et gazière, notamment dans les domaines du développement des gisements, de la recherche et de l'exploration, et de la production d'hydrocarbures en Algérie.

Ce qui intéresse la partie qatarie, c'est également gaz de pétrole liquéfié (GPL) en ces temps de crise aigüe touchant de plein fouet le Moyen-Orient. L'Algérie étant producteur de cette matière, la réunion entre les responsables algériens et le responsable du groupe Qatari Power International Holding ont également abordé ce volet. «Les discussions ont porté sur les moyens de renforcer la coopération commerciale, notamment en matière de commercialisation du gaz de pétrole liquéfié (GPL) et de transport des carburants», est-il indiqué dans le même communiqué. L'exploration de nouvelles opportunités de partenariat et d'investissement à différents stades de la chaîne de valeur de l'industrie pétrolière et gazière était aussi à l'ordre du jour.

«Ce qui contribue au développement de projets stratégiques, à la promotion des échanges d'expériences et du transfert de connaissances, ainsi qu'au développement des compétences humaines dans ce domaine», estime-t-on au niveau du ministère. Arkab a affirmé que cette rencontre s'inscrivait dans le cadre des efforts conjoints visant à renforcer les relations fraternelles solides entre l'Algérie et l'État du Qatar, soulignant l'importance de développer un partenariat économique fondé sur des intérêts mutuels. Il a également présenté les programmes et plans de développement du secteur, ainsi que le cadre juridique régissant les activités liées aux hydrocarbures en Algérie, mettant en avant les avantages et les facilités offerts aux investisseurs. Il a invité Power International Holding Group à participer au prochain appel d'offres que l'Algérie lancera prochainement.

Pour sa part, Moataz Al-Khayat a exprimé l'intérêt de son groupe pour le développement de ses investissements en Algérie, saluant l'excellent climat des affaires et les perspectives prometteuses offertes par le secteur des hydrocarbures. Il a également réaffirmé l'engagement de l'entreprise à renforcer sa coopération avec Sonatrach dans les domaines d'intérêt commun, afin de dégager des bénéfices économiques partagés.

Hamid B.

COOPÉRATION SANITAIRE

L'Algérie comme hub médical en Afrique

Dans une dynamique de consolidation des relations de coopération à l'échelle continentale, le secrétaire général du ministère de la Santé, Mohamed Talhi, a reçu, hier, une délégation de la Commission de l'Union africaine conduite par le Dr Adamo Issa, chef du département Santé, dans la continuité des efforts engagés par l'Algérie au niveau africain, notamment dans un secteur stratégique, tel que la santé, devenu aujourd'hui un enjeu majeur de souveraineté et de stabilité pour les États du continent. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère.

Au cours de cette rencontre, Talhi a mis en avant l'importance que revêt cette visite, la considérant comme « une étape importante dans le processus de consolidation des relations de coopération avec la Commission de l'Union africaine ». Il a également souligné que la confiance accordée à l'Algérie dans le domaine sanitaire traduit la reconnaissance des progrès réalisés par le système national de santé et des efforts consentis en matière de modernisation et d'amélioration continue des services publics.

Le responsable a, à ce titre, rappelé que l'Algérie « s'impose désormais comme une destination stratégique en matière de services de santé et d'industrie pharmaceutique à l'échelle africaine ». Il a mis en exergue les avancées enregistrées dans plusieurs domaines, notamment le renforcement des infrastructures hospitalières, l'amélioration de la prise en charge des patients, ainsi que le développement des capacités nationales en matière de production pharmaceutique.

Dans le même optique, il a relevé « la capacité croissante du système de santé à offrir des prestations de qualité », soulignant que les réformes engagées ont permis d'atteindre un niveau de performance appréciable, en adéquation avec les standards internationaux. Il a également évoqué les potentialités importantes dont dispose le pays dans les domaines de la prise en charge thérapeutique, de la formation des ressources humaines et de l'innovation dans le secteur pharmaceutique.

De son côté, le chef de la délégation de la Commission du département de santé de l'Union africaine a salué « le niveau avancé atteint par le système de santé algérien, mettant en avant les progrès « qualitatifs et tangibles » réalisés ces dernières années. Il a particulièrement relevé les améliorations notables dans les prestations sanitaires ainsi que la dynamique de développement de l'industrie pharmaceutique nationale.



Un enjeu majeur de souveraineté.

Dans ce cadre, il a exprimé son appréciation pour les efforts déployés par l'Algérie dans le soutien et le développement de ce secteur stratégique, estimant que » l'essor de la production pharmaceutique constitue un levier essentiel pour renforcer la sécurité sanitaire en Afrique ». Il a, en outre, souligné que « la promotion de la production locale de médicaments représente une priorité continentale œuvrant à réduire la dépendance extérieure et à consolider les capacités africaines en matière d'autosuffisance ».

Les échanges entre les deux parties ont également permis d'examiner les perspectives de coopération future, avec un accent particulier sur les mécanismes susceptibles de renforcer les relations institutionnelles entre l'Algérie et la Commission de l'Union africaine. Parmi les pistes évoquées, il y a notamment la possibilité pour les fonctionnaires de la Commission de bénéficier des services médicaux en Algérie, ainsi que l'étude de l'éventualité de conclure des conventions de soins avec des établissements de santé relevant des secteurs public et privé.

Les discussions ont, par ailleurs, porté sur l'importance de développer des cadres de coopération opérationnels, à même de favoriser le partage d'expertise, l'échange de bonnes pratiques et la coordination en matière de politiques sanitaires à l'échelle continentale. Les deux parties ont souligné, à cet égard, la nécessité de renforcer les mécanismes de concertation et de dialogue régulier. A l'issue de la rencontre, il a été mis en évidence la volonté commune des deux parties de consolider leur partenariat et d'explorer de nouvelles opportunités de coopération dans le domaine de la santé. Cela dans la perspective de renforcer les capacités africaines et à contribuer à l'édification d'un système de santé continental plus intégré, plus résilient et mieux adapté aux défis actuels et futurs.

Sihem Bounabi

INTEMPÉRIES

Prudence sur les routes et à la maison

LE DERNIER Bulletin météorologique spécial (BMS) de l'Office national de la météorologie annonce, pour les prochaines heures, un épisode de perturbations mêlant pluies, vents violents et chutes de neige. Alors que la vague de froid persiste à travers le pays, le bilan humain risque de s'alourdir, entre accidents de la route et intoxications au monoxyde de carbone, devenus récurrents à chaque chute des températures.

Malgré les appels répétés à la vigilance, la route continue de piéger les automobilistes imprudents, tandis que le « tueur silencieux » s'invite dans les foyers. Face à cette série de tragédies, la Protection civile multiplie les interventions et rappelle qu'en période de perturbations, la prudence n'est plus une option, mais une nécessité vitale. Dans son communiqué, la Direction générale de la Protection civile (DGPC) a lancé un appel aux citoyens pour prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter les accidents et les dangers liés aux conditions hivernales.

Sur les routes, il est essentiel de vérifier l'état des équipements du véhicule, notamment les balais d'essuie-glace et le réservoir de lave-glace, pour garantir une bonne visibilité. Les phares, rétroviseurs et pare-brise doivent être régulièrement nettoyés.

La conduite doit être prudente, avec des feux allumés même en journée et une vitesse modérée, surtout près des piétons. L'état des pneus, y compris la roue de secours, doit être contrôlé, et un plein de carburant est recommandé avant tout long trajet. Les conducteurs doivent également se munir d'équipements indispensables, comme une couverture, des gants, une trousse de premiers secours, une raclette à neige, un bidon de lave-glace antigel, une lampe de poche, un gilet de sécurité et un triangle de pré-signalisation pour faire face aux éventuelles difficultés sur la route. La DGPC met également en garde contre les intoxications au monoxyde de carbone, un danger souvent mortel en hiver. Elle insiste sur l'importance d'aérer les logements au moins 10 minutes par jour, particulièrement lors de l'utilisation des appareils de chauffage. Il est impératif de ne jamais obstruer les prises d'air et de ventiler les pièces en permanence.

Les appareils de chauffage doivent être entretenus et réglés régulièrement par un professionnel. Les dispositifs inadaptés, comme les tabounas ou les appareils de cuisson, ne doivent jamais être utilisés comme moyens de chauffage, surtout dans des pièces mal ventilées. Pour une sécurité accrue, l'installation d'un détecteur de monoxyde de carbone est fortement conseillée. Par ailleurs, il est crucial de ne jamais laisser tourner le moteur d'un véhicule dans un garage fermé pour éviter l'accumulation de gaz toxique.

En cas d'urgence, la Protection civile reste joignable au numéro 14 ou via le numéro vert 1021. La DGPC exhorte l'ensemble des citoyens à redoubler de vigilance face aux dangers liés aux intempéries hivernales et à adopter des comportements préventifs pour préserver leur sécurité et celle de leurs proches.

Lynda Louifi

MÉDÉA

5 morts sur la RN1

CINQ PERSONNES ont perdu la vie et une autre a été gravement blessée à la suite d'un accident de la circulation survenu avant-hier vers 20 h 15 à hauteur de l'entrée du 2e tunnel sur la RN1, en direction de la wilaya de Blida, selon un communiqué de la cellule d'information et de communication de la Protection civile de Médéa.

Le drame est survenu lorsque leur véhicule, de type Idys, a dérapé, percuté la paroi du tunnel, puis s'est renversé sur le côté. Quatre jeunes occupants de sexe masculin, âgés de 13 à 16 ans, sont décédés sur le coup, tandis que deux autres jeunes ont été évacués d'urgence par la Protection civile vers le CHU Frantz Fanon de Blida.

Mohamed Hamidouche, chargé de la cellule d'information et de communication à la direction de la Protection civile de Médéa, précise que l'accident a nécessité l'intervention des moyens de l'unité principale et de l'unité secondaire d'El-Hamdania pour procéder à la désincarcération des blessés âgés de 18 et 19 ans.

Pour les besoins de l'opération de secours et d'évacuation, les services de la Protection civile ont mobilisé d'importants moyens humains et matériels, dont six ambulances et deux véhicules de commandement. On apprendra qu'une des victimes blessées a succombé plus tard à ses blessures au CHU Frantz Fanon, portant ainsi le nombre total de morts à cinq, dont deux frères appartenant à la même famille, dont le père est lui aussi décédé durant ce mois de Ramadan. Les victimes, toutes originaires de la ville de Médéa, ont été inhumées hier dans les cimetières locaux après la prière d'El Dohr, en présence d'une foule nombreuse.

Nabil B.

FRAPPE CONTROVERSÉE EN IRAN

Les États-Unis ont utilisé une arme expérimentale contre une école

Une arme américaine inédite aurait frappé des civils en Iran, causant plusieurs morts. Deux attaques distinctes, dont une contre une école, ont provoqué un lourd bilan humain.



Les circonstances restent floues, mais des accusations de crimes de guerre émergent. Selon une enquête du New York Times, un missile balistique de conception américaine, encore jamais utilisé en conditions réelles de combat, aurait frappé des infrastructures civiles dans le sud de l'Iran au tout début de la guerre israélo-américaine. La cible : un complexe à Lamerd comprenant un gymnase et une école primaire, dont les dommages observés correspondraient à ceux provoqués par un missile de frappe de précision (PrSM). Ce type d'arme, conçu pour exploser au-dessus de sa cible, disperse des fragments métalliques, notamment des billes de tungstène, sur une large zone. Des vidéos analysées et authentifiées par le journal américain corroboreraient l'hypothèse d'une utilisation de ce missile, appuyée par plusieurs experts militaires. Le bilan humain est lourd : au moins 21 morts ont été recensés lors de cette attaque du 28 février, selon l'agence iranienne Irna. Le représentant de l'Iran à l'ONU, Amir Saeid Iravani, a affirmé que le gymnase accueillait une équipe féminine de volley-ball au moment de l'impact. Des témoignages évoquent une scène de panique parmi de jeunes sportives présentes lors de l'explosion. Le rapport souligne également que le site touché est clairement identifiable comme une installation civile sur des outils accessibles au public comme Google Maps ou Apple Maps, ce qui soulève des interrogations sur les procédures de sélection des cibles. Des crimes de guerre qui s'accumulent Le même jour, une autre attaque meurtrière a visé une école de filles à Minab, faisant au moins 165 victimes, majoritairement des enfants âgés de 7 à 12 ans. Une enquête du Pentagone a reconnu la responsabilité de l'armée américaine dans cette frappe, réalisée avec un missile Tomahawk. Le président Donald Trump a contesté ces conclusions, affirmant à tort que l'Iran disposait également de ce type d'armement. Le missile PrSM, destiné à remplacer les anciens systèmes tactiques terrestres, représente une avancée technologique majeure, mais son utilisation dans ce contexte suscite de vives critiques. Des images du site montrent des impacts multiples sur les zones de jeux, caractéristiques d'une explosion fragmentée. Depuis le début de la guerre américano-israélienne contre l'Iran, le bilan humain ne cesse de s'alourdir. Selon la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, plus de 1 900 personnes ont été tuées et au moins 20 000 blessées en Iran. La frappe sur l'école de Minab est particulièrement dénoncée et pourrait être qualifiée de crime de guerre au regard du droit international humanitaire.

R. I.

Trump durcit ses menaces contre l'Iran et veut viser le cœur de ses exportations pétrolières

DONALD Trump menace de détruire l'île de Kharg en cas d'échec des négociations avec l'Iran. Le conflit continue de s'intensifier, avec des frappes et des représailles des deux côtés. Les marchés pétroliers et les civils paient déjà un lourd tribut à cette escalade. Le président américain Donald Trump a franchi un nouveau cap dans l'escalade verbale avec l'Iran en menaçant de « détruire » l'île de Kharg, principal terminal pétrolier du pays, si les discussions en cours n'aboutissent pas rapidement. Cette île stratégique concentre près de 90 % des exportations de brut iranien, ce qui en fait une cible majeure dans le rapport de force actuel, notamment autour de la réouverture du détroit d'Ormuz. Depuis le début du conflit fin février, les déclarations de Washington oscillent entre ouverture diplomatique et menaces militaires. Donald Trump affirme désormais négocier avec un « nouveau régime plus raisonnable » à Téhéran, sans fournir de précisions, tout en agitant la perspective d'une campagne de frappes massives visant les infrastructures énergétiques et hydrauliques iraniennes en cas d'échec. Cette stratégie ambiguë entretient l'incertitude sur les intentions réelles de la Maison Blanche. Alimenter le doute Sur le terrain, l'intensité des combats ne faiblit pas. Les frappes américaines et israéliennes se poursuivent en Iran, tandis que Téhéran riposte par des tirs de missiles. L'armée israélienne a notamment visé des sites militaires et une université liée aux Gardiens de la révolution à Téhéran. Parallèlement, le déploiement de forces américaines supplémentaires dans la région alimente les craintes d'une opération terrestre, dénoncée par les responsables iraniens. Les conséquences économiques sont déjà considérables. Le blocage du détroit d'Ormuz, par lequel transite environ un cinquième des hydrocarbures mondiaux, continue de perturber le commerce international. Les prix du pétrole ont bondi de plus de 50 % depuis le début de la guerre, dépassant les 115 dollars le baril, renforçant les tensions sur les marchés. Sur le plan humain, le bilan s'alourdit rapidement. Selon plusieurs organisations, des milliers de personnes ont été tuées en Iran, où les bombardements ont profondément bouleversé le quotidien des civils. À Téhéran, les habitants décrivent une vie rythmée par les frappes, les coupures d'électricité et une insécurité permanente. Dans ce contexte, la perspective de négociations, évoquée notamment avec la médiation du Pakistan, reste incertaine. Entre pressions militaires et signaux diplomatiques contradictoires, la crise semble s'enliser, avec le risque d'une escalade encore plus large dans la région.

R. I.

GROENLAND

Un accord «incroyable» au cœur des ambitions américaines

UN ACCORD en préparation entre les États-Unis, le Groenland et l'OTAN, décrit comme «incroyable», relance les ambitions américaines sur l'île arctique. Une dynamique qui agace Copenhague, déjà préoccupée par l'activisme croissant de personnalités américaines proches de Donald Trump sur l'île. Selon le New York Times, Washington travaille avec le Groenland et l'OTAN sur un accord qualifié d'« incroyable » pour les États-Unis. Sans en dévoiler le contenu précis, l'administration américaine confirme que le Groenland demeure un dossier stratégique majeur, à la fois sur les plans militaire, économique et politique. Depuis plusieurs mois, des figures proches de Donald Trump multiplient les initiatives sur l'île. Là où le Danemark évoque des activités d'influence préoccupantes, The New York Times décrit plutôt une présence visible et assumée, mêlant intérêts privés, diplomatie parallèle et promotion ouverte des intérêts américains.

Autrement dit, moins une opération clandestine qu'une progression méthodique, menée au grand jour, sur un territoire que Washington considère de plus en plus comme essentiel. Des proches de Trump déjà actifs sur le terrain Parmi les noms cités par le New York Times figure Drew Horn, ancien conseiller du département américain de l'Énergie. Présent depuis plusieurs années sur les dossiers arctiques, il s'est ensuite tourné vers des projets privés liés aux minerais critiques au Groenland. Le quotidien américain souligne qu'il défend un vaste projet de centre de données destiné à l'intelligence artificielle à Kangerlussuaq, avec un approvisionnement d'abord fondé sur le gaz naturel liquéfié, puis, à terme, sur l'hydroélectricité. Le journal cite aussi Thomas Dans, conseiller arctique de Donald Trump, qui a organisé plusieurs déplacements très médiatisés pour l'entourage du président, notamment pour Donald Trump Jr.

Il a créé une organisation destinée à renforcer les relations entre les États-Unis et le Groenland, illustrant une stratégie d'implantation qui passe autant par les réseaux personnels que par des projets concrets. Un troisième nom revient, celui de Chris Cox, fondateur de Bikers for Trump. Il a publiquement défendu les positions de Trump sur le Groenland, accusé le Danemark de maltraiter les Groenlandais et déclaré dans l'émission « 60 Minutes » qu'il était venu sur l'île « pour essayer de se faire des amis ». Là encore, le New York Times insiste : ces relais n'agissent pas dans l'ombre. Ils assument et avancent ouvertement, s'expriment publiquement et affichent leurs objectifs. Le Danemark proteste, mais reste sur la défensive Un reportage de la chaîne publique danoise DR, diffusé en août 2025, accusait trois Américains liés à Donald Trump de mener au Groenland des « opérations d'influence secrètes ». D'après ce récit, ils faisaient des allers-retours entre les États-Unis et l'île, dressaient des listes de Groenlandais favorables à Washington et cherchaient à encourager un courant séparatiste vis-à-vis de Copenhague. Mais encore une fois, le journal américain souligne que les hommes visés ne se cachent pas. Deux d'entre eux ont d'ailleurs rejeté l'idée même d'une « opération secrète ». Une source citée par le New York Times a confirmé qu'ils faisaient l'objet d'une surveillance étroite de la part des services danois. À Copenhague, la réponse se limite à la protestation.

R. I.

IMMATRICULATION DES VÉHICULES

Tébessa accélère la digitalisation

DANS le cadre de la préparation du lancement de la troisième phase du projet national de généralisation du système d'information pour l'immatriculation des véhicules, un important comité de coordination s'est tenu ce mardi 31 mars 2026 au siège de la wilaya de Tébessa.

La réunion, présidée par M. Ammar Alili, Inspecteur général de la wilaya, et M. Abdelkader Kazaoui, Directeur de la réglementation et des affaires générales, s'est déroulée en visioconférence, en présence du Directeur des Transports terrestres et des communications nationales, ainsi que de l'ensemble des intervenants concernés par ce projet stratégique.

L'objectif principal de cette rencontre était de finaliser les préparatifs techniques et organisationnels, afin d'assurer un démarrage optimal de cette nouvelle phase. Une attention particulière a été portée à la disponibilité des ressources humaines et matérielles, ainsi qu'à la coordination entre les différentes structures impliquées.

Les participants ont également souligné l'importance de ce système d'information dans le cadre de la modernisation de l'administration et de l'amélioration de la qualité du service public. Grâce à ce dispositif, les procédures d'immatriculation des véhicules seront simplifiées, le traitement des dossiers accéléré, et la transparence des transactions administratives renforcée au bénéfice des citoyens.

Cette troisième phase constitue un pas supplémentaire vers la digitalisation complète de la gestion des véhicules à Tébessa et illustre la volonté des autorités de mettre les outils technologiques au service de l'efficacité administrative et de la satisfaction des usagers.

R. R.

IN-SALAH

Décès du moudjahid Mohamed Salah-Eddine

LE MOUDJAHID Mohamed Salah-Eddine, connu sous le pseudonyme révolutionnaire « Si-Eddine », est décédé dimanche soir à In-Salah à l'âge de 90 ans, a annoncé avant-hier la direction de wilaya des Moudjahidine et Ayants droit.

Engagé dès 1956 dans la glorieuse Révolution algérienne dans le grand Sud, Si-Eddine est devenu un symbole de militantisme et de courage politique dans la région. Arrêté en 1957 avec plusieurs compagnons d'armes, il fut incarcéré par les forces coloniales françaises à la prison de Lambèse (wilaya de Batna), avant d'être transféré, après jugement en 1958, à la prison d'El-Coudiat (Constantine). Là, lui et ses compagnons subirent de sévères tortures avant d'être conduits au centre d'internement d'Ouargla, d'où ils furent libérés en 1961.

Après l'indépendance, Si-Eddine s'est consacré à ses passions, la lecture et l'écriture, et a publié le roman L'infirmière révoltée, retraçant l'histoire d'une jeune fille d'El-Meniaa, fille d'un général français, qui s'était opposée à l'oppression coloniale et avait rejoint la lutte révolutionnaire.

La dépouille du moudjahid Mohamed Salah-Eddine sera inhumée lundi après-midi au cimetière du ksar El-Merabtine, à In-Salah. Les autorités locales ont présenté leurs condoléances à sa famille et à ses proches, priant Allah Tout-Puissant de lui accorder Sa miséricorde et de réconforter ses proches dans cette épreuve.

R. R.

INFRASTRUCTURES PUBLIQUES À TADMAÏT

Le temps des solutions urgentes

Dans la commune de Tadmaït, distante de seulement 16 km du chef-lieu de wilaya de Tizi-Ouzou, plusieurs infrastructures étatiques témoignent, en théorie, du développement local. Cependant, certaines d'entre elles pâtissent de lacunes de gestion et de suivi, qui limitent leur utilité. C'est le constat établi avant-hier, lundi, lors d'une visite d'inspection sur le terrain menée par une délégation de l'APW de Tizi-Ouzou, conduite par Youcef Sid-Ali, président de cette institution élue.



Cette tournée, couvrant plusieurs points de la commune, a été marathonienne. La première étape fut le complexe sportif de proximité Chahid Bachène Slimane, situé à l'entrée de la ville. D'un point de vue architectural, la structure est irréprochable, mais elle manque cruellement d'équipements indispensables : électricité, chauffage, tapis ou bibliothèque. Youcef Sid-Ali a souligné que le directeur des sports de la wilaya avait été saisi depuis longtemps pour remédier à ces lacunes, mais les améliorations se font encore attendre. Le complexe reste donc sous-utilisé, au détriment des jeunes de Tadmaït.

La visite s'est poursuivie au centre de protection maternelle et infantile (CPMI), également à l'entrée de la ville. Transformé après l'indépendance d'un bâtiment à vocation religieuse, le centre souffre d'un manque de moyens humains et matériels. Un médecin y effectue même certaines saisies de documents à domicile, faute d'outils bureautiques sur place. Le bâtiment présente également des fissures apparues après le séisme de mai 2003, et aucune garantie de sécurité n'a été communiquée par le CTC. De plus, une chambre attenante est occupée illégalement depuis plusieurs années, sans intervention des responsables locaux. Au hameau de Kaf-Lagaâb, le centre de soins est dans un état de dégradation avancée : toit fissuré, murs non entretenus, absence de chauffage et de climatisation. Le personnel médical travaille dans des conditions difficiles, et les patients sont pénalisés. La délégation a promis de trouver des solutions pour améliorer la situation.

La tournée s'est poursuivie dans le hameau de Abla, où le centre de santé, construit au début des années 2000, n'a jamais été opérationnel et est occupé illégalement par un particulier. Les habitants ont exprimé leur frustration, demandant prioritairement des routes pour désenclaver leurs villages, car l'accès reste difficile.

À Aït-Khercha, la délégation n'a pu inspecter le centre de santé en raison d'un problème logistique, mais une enveloppe de 1,5 million de DA a été allouée pour renforcer les équipements médicaux. Les habitants soulignent également le besoin urgent de construire un nouveau bureau de poste, à proximité de l'ancienne structure fermée depuis 1994 suite à un vol.

Au village d'Aït-Saâda, l'école primaire et le centre de santé présentent des conditions préoccupantes. Un bâtiment scolaire est fermé pour des raisons de sécurité depuis le séisme de 2003, obligeant les élèves à se regrouper dans les classes restantes. La cantine souffre également d'un manque d'équipements. Le centre de santé voisin présente des infiltrations d'eau à cause de l'absence d'entretien, rendant l'espace peu accueillant pour le personnel et les patients.

Enfin, les habitants de Sid-Ali Bounab ont exprimé le souhait que leur territoire devienne une commune indépendante, afin de mieux gérer leurs besoins et soulager la commune de Tadmaït. Cette localité compte près de 100 villages et hameaux, regroupant environ 15 000 habitants.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

WILAYA DE NÂAMA

Une mission parlementaire évalue les services financiers

UNE MISSION d'information temporaire relevant de la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) a entamé, avant-hier, une visite dans la wilaya de Nâama,. C'est ce qu'a indiqué un communiqué des services locaux.

Conduite par le député Benhachem Mohamed, cette mission s'est rendue auprès de plusieurs structures du secteur financier, dont la Direction de la programmation et du suivi budgétaire, le siège du contrôleur budgétaire de la wilaya, ainsi que la Direction des impôts.

Cette visite, qui s'étendra sur trois jours, a pour objectif d'évaluer les efforts déployés en matière de numérisation des services financiers, notamment à travers la plateforme de suivi de l'investissement public, tout en contrôlant le niveau de consommation des crédits budgétaires.

« La mission aboutira à l'élaboration d'un rapport détaillé qui sera transmis au président de l'APN, M. Brahim Boughali, afin que les insuffisances relevées puissent être rapidement corrigées », a indiqué M. Benhachem.

Arrivée dimanche soir dans la wilaya, la délégation parlementaire a été accueillie par le wali, Lounès Bouzegza, qui a présenté les avancées enregistrées dans la régularisation du foncier et la promotion de l'investissement. Le wali a souligné que ces actions s'inscrivent dans une vision globale et durable, axée sur la satisfaction des citoyens et la valorisation optimale des ressources locales.

R. R.

4E ÉDITION DU GAMES & COMIC CON DZAÏR

Alger passe en mode geek !

Alger s'apprête à vibrer au rythme de la culture geek et du gaming à l'occasion de la quatrième édition du Games & Comic Con Dzaïr (GCCDZ). Prévu du 2 au 4 avril 2026 au Palais de la Culture Moufdi Zakaria, l'événement réunira les passionnés de pop culture, de jeux vidéo, d'e-sport, de bande dessinée, d'arts visuels, de cinéma et de cosplay, conviés à explorer des univers numériques interactifs et immersifs.



Placée sous le patronage de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, et organisée par l'agence algérienne Inception, cette manifestation entend confirmer son statut de rendez-vous incontournable en Afrique du Nord. Pour son édition 2026, l'événement ambitionne de réunir plus de 20 000 visiteurs durant trois jours. Les organisateurs promettent une véritable plongée dans l'univers foisonnant de la culture pop, par le biais d'une programmation éclectique où se croisent gaming, cosplay, bande dessinée, cinéma et arts visuels, offrant ainsi une expérience immersive, interactive et résolument spectaculaire. Soutenue par des collaborations internationales, notamment avec le Canada et l'Italie, la rencontre vise à élargir son rayonnement régional tout en participant activement à l'essor des industries culturelles numériques en Algérie. Qui plus est, la manifestation accueillera plusieurs invités de renom issus du gaming, du doublage et de l'audiovisuel international. L'icône mondiale de l'e-sport Kayane sera présente en tant que marraine de cette édition, tandis que le streamer et commentateur Norman Chatrier, alias GEN1US, participera comme parrain du salon. Le public pourra également rencontrer l'acteur franco-américain Raphaël Luce, révélé dans la série Stranger Things où il incarne le jeune Henry Creel. L'équipe du jeu Clair-Obscur : Expedition 33, sacré Jeu de l'Année 2025 lors de plusieurs cérémonies internationales, sera également présente. Elle réunira Slimane Yefsah, voix française du personnage Verso, Serge Thiriet, directeur artistique du doublage, ainsi que Johanna Bros, actrice spécialisée en performance capture ayant incarné le personnage Sciel. D'ailleurs, les amateurs de doublage retrouveront Philippe Peythieu et Véronique Augereau, célèbres voix françaises d'Homer et Marge Simpson, qui viendront partager leur expérience et échanger avec le public. Le festival accueillera aussi les voix françaises du phénomène d'animation K-Pop Demon Hunters — Alexiane Broque, Jeanne Jérosme et Clotilde Verry — ainsi que l'actrice Vanessa Van-Geneugden, voix du personnage Mira dans le film Netflix K-Pop Demon Hunters, rendant possible pour les visiteurs de découvrir les coulisses du doublage musical et de l'animation contemporaine. Concrètement, les visiteurs pourront y découvrir une Gaming Arena dédiée aux compétitions et démonstrations de jeux vidéo. Il s'agit également d'une zone Comic & Cosplay où se tiennent concours et défilés d'artistes, en sus d'un espace cinéma et séries permettant rencontres avec les acteurs et séances photos dans des décors inspirés d'œuvres cultes. Une galerie artistique exposera des tableaux revisitant les icônes de la pop culture par l'entremise du regard d'artistes algériens, sans omettre que l'espace spécialement conçu pour les enfants, animé par Artiland, proposera ateliers créatifs, maquillage artistique et jeux éducatifs.

L'e-sport occupe une place prépondérante dans cette édition 2026. Des qualifications en ligne organisées en février et mars ont permis à des joueurs venant de tout le territoire national de participer aux compétitions, accompagnées de diffusions en direct (live streaming) à compter des quarts de finale. La grande finale se déroulera le 4 avril, dernier jour du salon, dans une scénographie inspirée des grandes arènes internationales. Plusieurs titres seront à l'honneur, notamment EA FC 26, Street Fighter 6, Tekken 8, Free Fire, PUBG Mobile et Mobile Legends. Les vainqueurs des tournois Tekken 8 et Street Fighter 6 décrocheront une qualification pour le championnat international d'e-sport EVO Japan 2026, prévu à Tokyo en mai prochain.

VALORISATION DU « MADE IN ALGERIA »

En outre, le GCCDZ 2026 accordera une attention particulière à la scène indépendante algérienne par l'intermédiaire d'un espace dédié aux développeurs locaux. Cette initiative tend à offrir une vitrine aux créateurs nationaux, leur permettant de présenter leurs jeux à un large public, de tester leurs productions en direct et de recueillir les retours des joueurs, tout en encourageant l'émergence de nouveaux studios et la valorisation du « Made in Algeria » dans l'industrie vidéoludique. Créé en 2018, le Games & Comic Con Dzaïr a marqué une première historique en Algérie en mettant en place un espace ultra précieux à une communauté en pleine expansion. Après une pause, l'événement a effectué un retour remarqué en 2024 avant de s'imposer définitivement en 2025 comme un rendez-vous phare de la pop culture nationale. « Les trois précédentes éditions ont attiré plus de 52 000 visiteurs, accueilli des dizaines d'exposants et généré une importante visibilité médiatique, touchant plusieurs millions de personnes », a fait savoir le GCCDZ dans un communiqué. Au fil des années, la manifestation s'est affirmée, de toute évidence, comme une véritable vitrine culturelle et économique dédiée à la jeunesse et aux industries créatives. Au-delà de son aspect festif, le Games & Comic Con Dzaïr se positionne comme une plateforme stratégique reliant créateurs, institutions et partenaires économiques. À cet effet, l'événement propose différents formats de collaboration pour les marques, allant du sponsoring de tournois à la création d'espaces dédiés, dans l'optique de toucher une audience jeune, connectée et influente. Reflet de l'intérêt manifeste des jeunes pour les univers numériques et créatifs, le Games & Comic Con Dzaïr s'annonce, à l'évidence, comme une édition exceptionnelle, marquant une nouvelle étape dans l'essor de la culture pop en Algérie et en Afrique du Nord. Le salon sera ouvert au public de 10h à 18h, avec des billets à partir de 500 DA.

Khalil Aouir

IDENTITÉ NATIONALE

Un colloque pour penser les défis de demain

LA WILAYA de Constantine abritera, le 19 avril 2026, un colloque national en présentiel intitulé : « Le patrimoine culturel comme vecteur de l'identité nationale en Algérie : réalités, défis et perspectives d'avenir ». Cette rencontre est organisée par le département d'archéologie, en coordination avec la direction de la culture de la wilaya de Constantine et le Musée public national des arts et expressions culturelles traditionnelles du Palais Ahmed Bey.

Ce rendez-vous scientifique s'inscrit dans un contexte marqué par un intérêt croissant pour le patrimoine culturel, considéré comme un pilier fondamental dans la construction de l'identité des peuples et la préservation de leur mémoire historique. Véritable reflet des trajectoires civilisationnelles, le patrimoine incarne également les valeurs sociales et culturelles transmises de génération en génération.

Le patrimoine culturel algérien se distingue par sa richesse et sa diversité, fruit d'un héritage historique pluriel qui se manifeste à travers les sites archéologiques, les traditions, les coutumes et les expressions artistiques. Toutefois, les mutations sociales et économiques accélérées imposent aujourd'hui de nouveaux défis en matière de préservation et de valorisation de ce patrimoine, appelant à une mobilisation accrue des chercheurs, des institutions et des acteurs de la société.

Dans cette optique, ce colloque ambitionne d'offrir un espace d'échange et de réflexion entre spécialistes afin de mettre en lumière les différentes dimensions du patrimoine culturel, d'explorer les mécanismes de sa sauvegarde et de sa valorisation, tout en soulignant son rôle dans le développement culturel et économique ainsi que dans le renforcement de l'identité nationale. Parmi les principaux objectifs de cette rencontre figurent la consolidation du rôle du patrimoine dans l'ancrage de l'identité nationale, la promotion du patrimoine matériel et immatériel, ainsi que l'encouragement de la recherche scientifique dans ce domaine. Il s'agit également d'analyser l'état des lieux du patrimoine et d'identifier les défis liés à sa protection, tout en proposant des approches pour sa valorisation dans une perspective de développement durable. Les travaux du colloque s'articuleront autour de plusieurs axes, notamment l'approche conceptuelle et théorique du patrimoine culturel, son lien avec la mémoire nationale, son rôle dans le développement local à travers le tourisme culturel et l'exploitation des sites patrimoniaux. Les participants aborderont également les défis contemporains, tels que la sécurité culturelle et la préservation de l'identité, ainsi que les enjeux liés à l'investissement économique dans le patrimoine et au rôle des startups. Enfin, la question de l'éducation culturelle et de son impact sur la citoyenneté sera également au centre des débats. Ce colloque sera encadré par une pléiade d'universitaires et de responsables.

Aymen D.

LIGUE 1 (MISE À JOUR - 17e JOURNÉE)

Sursaut d'orgueil attendu pour le CRB et l'USMA

Trois rencontres en retard comptant pour la 17e journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football se joueront mercredi, avec comme tête d'affiche le traditionnel derby algérois MCA-USMA, alors que le CRB et la JSK en découdront contre les banlieusards d'Alger, le PAC et l'ESBA.





Tous les regards seront braqués vers le stade Ali-Ammar de Douéra, où l'incontestable leader, le MC Alger (49 pts), tentera de creuser davantage l'écart, en accueillant devant des tribunes vides, huis clos oblige, son éternel rival, l'USM Alger (9e - 29 pts). Le "Doyen", vainqueur mercredi dernier du CR Belouizdad (1-0), rêve d'ajouter trois points supplémentaires face aux "Usmistes" et signer ainsi sa cinquième victoire de rang pour faire un pas décisif vers son 10e titre national dont le 3e consécutif.

Toutefois, en l'absence de ses fans, et également de quelques cadres de l'équipe, dont le capitaine Abdellaoui et Benkhemassa, suspendus, et de Zougrana, retenu avec la sélection du Burkina Faso, sa tâche semble ardue face à un adversaire se trouvant dans le ventre mou du tableau et encore sous le choc de sa dernière défaite à domicile face à la JS Kabylie (0-1).

USMA : N'DIAYE TIENT SON ONZE

Les hommes du Sénégalais Lamine N'Diay, qui vont axer tous leurs efforts sur les Coupes d'Algérie et de la Confédération (C3), tâcheront d'infliger au MCA sa première défaite de la saison sur sa pelouse de Douéra. Conscients de l'enjeu et de la rivalité historique entre les deux clubs, les Rouge et Noir affichent une détermination sans faille à la veille de cette confrontation. L'entraîneur Lamine N'Diaye, de son côté, s'attelle à peaufiner les derniers réglages. Le technicien sénégalais semble avoir une idée assez claire de l'équipe qu'il alignera demain. il ne devrait pas chambouler son onze de départ par rapport à celui qui a affronté la JS Kabylie lors de la précédente journée. L'objectif est de miser sur la continuité tout en apportant quelques ajustements ciblés afin de corriger les imperfections constatées.

Dans les bois, Oussama Benbot sera, sans surprise, reconduit. Auteur de prestations rassurantes ces dernières semaines, le portier usmiste demeure un élément clé du dispositif défensif. Justement, ce secteur connaîtra un changement de taille avec le retour du capitaine Saâdi Radouani, qui devrait reprendre sa place sur le flanc droit de la défense. Sur le côté opposé, Haithem Loucif sera maintenu, confirmant ainsi la confiance du staff technique. Dans l'axe, la charnière centrale sera composée du duo Imad Azzi – Safieddine Athamnia, appelé à faire preuve de solidité et de vigilance face aux assauts mouloudéens. Au milieu de terrain, Lamine N'Diaye devrait opter pour un dispositif à vocation plutôt défensive. Le retour d'Islam Merili au poste de sentinelle constitue un atout important pour l'équilibre de l'équipe. Il sera épaulé par Zakaria Draoui et Aimé Tendeng, deux joueurs combatifs capables d'imposer leur impact dans l'entrejeu, mais aussi leur aptitude à lancer les contre-attaques. Ce trio aura pour mission principale de gagner la bataille du milieu, un secteur souvent décisif dans ce type de rencontres. Enfin, sur le plan offensif, le coach usmiste devrait renouveler sa confiance au trio composé de Houssem Ghacha, Ahmed Khaldi et Riyad Benayad. Attendus au tournant, ces derniers auront la lourde tâche de faire la différence et de concrétiser les occasions qui se présenteront. Après les dernières sorties mitigées, les attaquants sont particulièrement attendus pour réagir et porter leur équipe vers un résultat positif dans ce derby très attendu.

MCA : LES CLÉS DE BEN YAHIA

Dans un derby, les détails font la différence. Khaled Benyahia l'a bien fait comprendre à ses joueurs durant les deux dernières séances d'entraînement. Trois principes dominent son discours : engagement, organisation et réalisme. Un trio fondamental pour aborder ce rendez-vous dans les meilleures conditions et espérer prendre le dessus. Lors des deux dernières séances, Khaled Benyahia a insisté sur un point fondamental : l'impact dans les duels. Dans un derby, chaque contact compte. Le coach a clairement fait passer le message à ses joueurs : il faut répondre présent physiquement, ne pas subir et imposer son intensité dès les premières minutes. Gagner les duels, c'est aussi gagner la confiance. Un tacle réussi, une récupération propre ou un duel aérien remporté peuvent faire basculer la dynamique du match. Benyahia attend une équipe combative, agressive dans le bon sens du terme, capable de perturber le jeu adverse. Au-delà de la dimension physique, il s'agit d'une attitude globale : pression constante, réactivité et volonté de récupérer le ballon rapidement. Le coach a martelé ces consignes à l'entraînement, conscient que l'intensité sera un facteur clé pour prendre l'ascendant dans ce derby. Autre message fort transmis lors des deux dernières séances : la discipline tactique. Khaled Benyahia a rappelé à ses joueurs l'importance de rester organisés, compacts et concentrés du début à la fin. Dans un derby, la moindre erreur peut coûter cher. Chaque joueur connaît son rôle et doit s'y tenir. Le bloc doit rester cohérent, les lignes proches et les déplacements maîtrisés. Le coach insiste sur la nécessité de ne pas se désorganiser, même sous pression. La rigueur collective est la clé pour contenir l'adversaire. La gestion des temps faibles a également été abordée. Dans ces moments, il faut rester lucide, défendre ensemble et éviter les fautes inutiles. Benyahia a bien fait comprendre que la discipline est un pilier essentiel pour espérer contrôler le Le CR Belouizdad (7e - 32 pts) qui, à l'instar de l'USMA, reste sur une amère défaite, aura une tâche plus aisée en se déplaçant chez un mal-classé, à savoir le Paradou AC (14e - 17 pts) qui joue son avenir dans cette confrontation. Les Belouizdadis, toujours en lice en Coupe d'Algérie et en C3, joueront leur va-tout pour combler leur retard en championnat, en misant énormément sur leurs matchs en retard. Quant au PAC qui compte aussi deux matchs en moins, il livrera sa dernière bataille à "quitte ou double". Une défaite signerait probablement sa descente en Ligue 2 amateur. La 3e rencontre en retard programmée au stade Ait-Ahmed de Tizi-Ouzou verra la JS Kabylie (8e - 31 pts) recevoir la dynamique équipe de l'ES Ben-Aknoun (6e - 34 pts). Les camarades de Ryad Boudebouz, auteurs d'un exploit au stade du 5-Juillet face à l'USMA, sont décidés à poursuivre leur redressement et rejoindre au plus vite le haut du tableau. De leur côté, Hachoud et consorts, auteurs d'une saison réussie pour leur retour en Ligue 1, ne se déplaceront pas en victime expiatoire à Tizi-Ouzou, où ils tâcheront de glaner au moins le point du nul hors de leurs bases.

MC ALGER

Huit matches de suspension pour Ayoub Abdellaoui, dont deux avec sursis

LE DÉFENSEUR central du MC Alger, Ayoub Abdellaoui, a écopé de huit matches de suspension dont deux avec sursis, pour "comportements inappropriés et d'infractions pour insultes et injures", a annoncé la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP), mardi dans un communiqué. Le défenseur central du MC Alger a également écopé d'une amende ferme de 100.000 DA, prenant effet à compter de la date de notification de la décision de la commission de discipline. Cette décision fait suite à une expulsion pour bagarre à la fin du match opposant le MC Alger au CR Belouizdad (1-0), dans le cadre de la mise à jour de la 16e journée de Ligue 1 Mobilis, suivie de "comportements inappropriés et d'infractions pour insultes et injures", souligne la même source. La commission de discipline a établi que "le joueur est en état de première récidive, après avoir été prouvé qu'il a déjà fait l'objet d'unesanction disciplinaire pour insultes et injures avec propos blessants portant atteinte à la dignité et à l'honneur, conformément à l'article 74/2 du code disciplinaire.". De son côté, le milieu de terrain du CR Belouizdad, Boukerchaoui Bilal, a écopé d'une sanction de trois matches fermes, assortie d'une amende ferme de 50.000 DA, "pour bagarre à la fin du match, suivie de comportements inappropriés.". L'entraîneur adjoint de l'USM Alger, Hadj Adlène, a écope d'une suspension d'un mois ferme, assortie d'une amende de 100.000, suite à son expulsion à la fin du match face à la JS Kabylie, comptant pour la mise à jour de la 16e journée de Ligue 1 Mobilis, "pour avoir proféré des propos blessants portant atteinte à la dignité et à l'honneur".



UN NOUVEAU SCANDALE À LA CAF

Al-Hilal – Berkane : Nouvelle affaire sur le bureau de la CAF

Alors que l'affaire épineuse de la finale de la CAN 2025 n'a toujours pas livré son verdict, le dossier étant désormais entre les mains du Tribunal arbitral du sport, une nouvelle polémique vient ébranler la Confédération africaine de football (CAF).



La polémique continue d'alimenter l'actualité du football africain autour de la rencontre ayant opposé Al-Hilal SC à RS Berkane en quarts de finale de la Ligue des champions 2025-2026. Le club soudanais a saisi officiellement la Confédération africaine de football (CAF) pour contester la participation de son adversaire, Hamza Moussaoui. Dans son communiqué, Al-Hilal affirme que le joueur serait concerné par une substance figurant sur la liste des produits interdits par l'Agence mondiale antidopage. D'après les éléments avancés, le joueur a disputé les deux rencontres malgré une suspension initiale, avant que celle-ci ne soit levée de manière controversée. Une situation qui, selon Al Hilal, aurait directement influencé le résultat des matchs et porté atteinte à l'intégrité de la compétition. Le club soudanais affirme avoir déposé des réserves officielles avant les rencontres et réclame aujourd'hui justice, insistant sur le respect des règles et l'équité sportive. Il souligne également que ce type de décision fragilise la crédibilité des instances dirigeantes du football africain. Ce nouvel épisode intervient dans un climat déjà tendu pour la CAF, encore secouée par les retombées de la finale controversée de la CAN 2025. Et une fois de plus, le Maroc se retrouve au centre des débats, alimentant les critiques et les interrogations sur la gestion des dossiers sensibles au sein du football africain. Le club précise également que l'intéressé aurait renoncé à l'analyse de l'échantillon B, un élément interprété comme un signal dans ce dossier. Par ailleurs, Al-Hilal invoque les règlements de la FIFA, qui prévoient une suspension dans ce type de situation. Malgré une mesure provisoire d'inactivité de 30 jours, le joueur a pris part à la double confrontation, suscitant la contestation du club soudanais, qui avait déjà déposé des réserves officielles avant les deux rencontres. Al-Hilal demande désormais l'ouverture d'une procédure disciplinaire afin de garantir l'équité sportive et le respect des règlements en vigueur.

CÉLÉBRATION DE LA CAN 2025 : LA MACHINE-ARRIÈRE DU MAROC

"Le Maroc ne fera aucune mention à son statut de vainqueur désigné de la CAN 2025. Aucun panneau mentionnant le sacre continental ne sera affiché dans l'enceinte nordiste et le trophée de la compétition ne sera pas présent", En parlant du trophée, il est toujours en possession du Sénégal. Ce dernier l'a gagné, sur le terrain, le 18 janvier écoulé à Rabat. Les Lions de la Téranga ont présenté la coupe d'Afrique samedi dernier. C'était en marge du match amical contre le Pérou au stade de France (Paris). Dès lors, les Lions de l'Atlas ne peuvent pas trop célébrer sans l'objet de la conquête. D'ailleurs, la Fédération sénégalaise de football (FSF) ne compte pas le restituer. D'autant plus qu'elle n'a reçu aucune notification à ce sujet. En optant pour cette stratégie, le Maroc ne voudrait "pas se vanter outremesure publiquement" d'un titre qu'elle a eu sur une décision administrative. D'ailleurs, la Fédération royale marocaine de football (FRMF) maintient que "le règlement doit être respecté." Il est évident que les Marocains se retrouvent face à une réalité qui veut que la couronne africaine n'est pas entre leurs mains. Faire la fête sans l'auguste dame serait une aberration. Tout comme la décision de la commission de discipline de la CAF.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION

Le calendrier des demi-finales connu pour le CRB et l'USMA

LES deux clubs algériens engagés en demi-finales de la Coupe de la Confédération le CR Belouizdad et l'USM Alger, connaissent désormais les dates et horaires de leurs confrontations, après la publication du calendrier officiel par la CAF, ce lundi sur ses réseaux sociaux. Le CR Belouizdad ouvrira le bal en recevant le Zamalek SC, le vendredi 10 avril au stade Nelson-Mandela de Baraki à 20h00 (heure algérienne), avant de se rendre au Caire pour la manche retour, programmée le vendredi 17 avril à 17h00. L'USM Alger disputera quant à elle son match aller au stade du 5-Juillet face aux Marocains de l'Olympique de Safi, le samedi 11 avril à 17h00. Les Rouge et Noir se déplaceront ensuite au Maroc pour la seconde manche, prévue le dimanche 19 avril à 20h00. La CAF a également indiqué qu'une enveloppe record de 48 millions de dollars a été réservée aux deux compétitions interclubs. Le futur vainqueur de la Ligue des champions empochera une prime inédite de 6 millions de dollars, alors que le lauréat de la Coupe de la Confédération recevra 4 millions de dollars.

Programme des demi-finales :
Matchs aller :
Vendredi 10 avril 2026 : CR Belouizdad – Zamalek SC, à 20h00
Samedi 11 avril 2026 : USM Alger – Olympique de Safi, à 17h00
Matchs retour :
Vendredi 17 avril 2026 : Zamalek SC – CR B, à 17h00
Dimanche 19 avril 2026 : Olympique de Safi – USM Alger, à 20h00

LIGUE AFRICAINE DE FOOTBALL 2026

Sept clubs déjà qualifiés, dont l'USMA et le CRB

LES DEUX représentants algériens, l'USM Alger et le CR Belouizdad, sont d'ores et déjà assurés de participer à la prochaine édition de la Ligue africaine de football, au regard de leur position actuelle dans le classement continental des clubs, selon plusieurs sources concordantes.

À la suite de l'annonce de Patrice Motsepe confirmant le retour de la compétition, plusieurs grandes formations du continent ont déjà validé leur billet pour l'édition 2026. Au total, sept clubs ont sécurisé leur qualification en se maintenant dans le top 8 du classement CAF cumulé sur les cinq dernières saisons, un critère déterminant pour accéder à cette épreuve. Une constance qui témoigne de leur régularité au plus haut niveau africain. Que le format final retienne 24 équipes, avec une répartition géographique, ou 16 clubs, ces formations sont déjà certaines de figurer au rendez-vous. Outre l'USMA et le CRB, cinq autres clubs ont validé leur présence : Al-Ahly SC, Mamelodi Sundowns, l'ES Tunis, la RS Berkane et Pyramids FC. En revanche, le Zamalek SC, pourtant classé sixième, demeure sous la menace d'une exclusion en cas d'application stricte de la règle limitant à deux représentants par pays. Le club cairote pourrait ainsi être contraint de remporter la Coupe de la Confédération pour espérer décrocher son billet. Derrière ce premier groupe, la lutte reste ouverte. Plusieurs prétendants continueront de se disputer les dernières places jusqu'au terme de la saison, à travers les compétitions interclubs de la CAF, notamment la Ligue des champions et la Coupe de la Confédération, afin d'intégrer un plateau qui s'annonce déjà particulièrement relevé. Il convient de rappeler que la compétition n'a connu, à ce jour, qu'une seule édition, disputée en 2023. Celle-ci avait été remportée par Mamelodi Sundowns aux dépens du Wydad de Casablanca (aller : 2-1, retour : 2-0).

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE·
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES DE BASE

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA WILAYA DE MOSTAGANEM

NIF : 408015000027003

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel 15/247 du 07 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction des Travaux Publics de La Wilaya de Mostaganem informe les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales n°07/2026 paru sur les quotidiens nationaux « الجمهورية» en date du 12/02/2026 et « **Le Jeune Indépendant** » en date du 14/02/2026 relatif au projet:

1. Etude d'expertise:
-Etude d'expertise du CW07 entre Achachta au PK 32+000 limite de wilaya avec Relizane au PK 59+300 sur 27,3 Km (W.Mostaganem)
-Etude d'expertise du CW06 PK 18+400 au PK 32+400 sur 14 km.

2. Contrôle Géotechnique des travaux de :
Lot 01: Entretien du CW42 du PK 76+000 au PK 80+400 sur 4,4 km commune Sidi Ali et Sidi Lakhdar.
Lot 02: Entretien du CW24 du PK 5+500 au PK 9+800 sur 4,3 Kms desservant Douar Denden , Ouled Hamdane et Bkhaitia (Commune de Ain Nouissy)
Lot 03: Entretien du CW 24Bis du PK 0+000 au PK 3+500 sur un linéaire de 3 KM 500 (commune de Mostaganem)
Lot 04: Entretien du CW 69 du Pk 16+000 au Pk 19+600 sur 2,6 kms (commune de Tazgait)

3. Suivi Technique des travaux du :
Lot 01: Entretien du CW42 du PK 76+000 au PK 80+400 sur 4,4 km commune Sidi Ali et Sidi Lakhdar.
Lot 02: Entretien du CW24 du PK 5+500 au PK 9+800 sur 4,3 Kms desservant Douar Denden , Ouled Hamdane et Bkhaitia (Commune de Ain Nouissy)
Lot 03: Entretien du CW 24Bis du PK 0+000 au PK 3+500 sur un linéaire de 3 KM 500 (commune de Mostaganem)
Lot 04: Entretien du CW 69 du Pk 16+000 au Pk 19+600 sur 2,6 kms (commune de Tazgait)
Lot 05: Entretien d'un Ouvrage d'art sur le CW 09 Au Pk 25+800 francissant Oued Kramis commune de Achaacha

Qu'à l'issu de l'évaluation des offres techniques et financières, les marchés sont attribués provisoirement comme suit:

Intitule	Entreprises	Montant (DA)	Délai	Note technique	Observation
1. Etude d'expertise:					
-Etude d'expertise du CW07 entre Achachta au PK 32+000 limite de wilaya avec Relizane au PK 59+300 sur 27,3 Km (W.Mostaganem)	BET BEROA-SETIF NIF : 159190102023192	**3 178 490.00**	**02 Mois et 15 Jours**	**100**	Offre moins disante
-Etude d'expertise du CW06 PK 18+400 au PK 32+400 sur 14 km.	LCTP-CHELEF NIF : 0999160006000131	**2 177 700.00**	**04 Mois**	**75**	Offre moins disante
2. Contrôle Géotechnique des travaux de :					
Lot 01: Entretien du CW42 du PK 76+000 au PK 80+400 sur 4,4 km commune Sidi Ali et Sidi Lakhdar.	LTPO-ORAN NIF : 099931010352443	**562 037.00**	/	**95**	Offre moins disante
Lot 02: Entretien du CW24 du PK 5+500 au PK 9+800 sur 4,3 Kms desservant Douar Denden , Ouled Hamdane et Bkhaitia (Commune de Ain Nouissy)	LTPO-ORAN NIF : 099931010352443	**517 412.00**	/	**95**	Offre moins disante
Lot 03: Entretien du CW 24Bis du PK 0+000 au PK 3+500 sur un linéaire de 3 KM 500 (commune de Mostaganem)	LTPO-ORAN NIF : 099931010352443	**428 162.00**	/	**95**	Offre moins disante
Lot 04: Entretien du CW 69 du Pk 16+000 au Pk 19+600 sur 2,6 kms (commune de Tazgait)	BET MPC-MASCARA NIF : 186290101598158	**512 414.00**	/	**75.50**	Offre moins disante
3. 3.Suivi Technique des travaux du :					
Lot 01: Entretien du CW42 du PK 76+000 au PK 80+400 sur 4,4 km commune Sidi Ali et Sidi Lakhdar.	SARL BENDENIA GROUP ORAN NIF : 002231011896141	**593 810.00**	/	**65**	Offre moins disante
Lot 02: Entretien du CW24 du PK 5+500 au PK 9+800 sur 4,3 Kms desservant Douar Denden , Ouled Hamdane et Bkhaitia (Commune de Ain Nouissy)	EURL BEIT EL HINDASSA EL TECHNIA-ORAN NIF : 000731010924503	**764 099.00**	/	**100**	Offre moins disante
Lot 03: Entretien du CW 24Bis du PK 0+000 au PK 3+500 sur un linéaire de 3 KM 500 (commune de Mostaganem)	BET MPC MASCARA NIF : 186290101598158	**583 100.00**	/	**100**	Offre moins disante
Lot 04: Entretien du CW 69 du Pk 16+000 au Pk 19+600 sur 2,6 kms (commune de Tazgait)	EURL BEIT EL HINDASSA EL TECHNIA-ORAN NIF : 000731010924503	**644 682.50**	/	**85**	Offre moins disante
Lot 05: Entretien d'un Ouvrage d'art sur le CW 09 Au Pk 25+800 francissant Oued Kramis commune de Achaacha	EURL BEIT EL HINDASSA EL TECHNIA-ORAN NIF : 000731010924503	**866 320.00**	/	**65**	Offre moins disante

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public, les soumissionnaires et les candidats qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidature (offre technique et financière), sont invités à se rapprocher des services de la Direction des Travaux Publics au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché.

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya de Mostaganem dans un délai de dix (10) jour à compter de la 1ère publication de l'avis d'attribution provisoire du marché dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou dans la presse nationale et/ou presse électronique. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date limité pour introduire un recoure est prorogée au jour ouvrable suivant.

Le Jeune Indépendant **du 01/04/2026 / ANEP 2631005784**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT
-AADL-
DIRECTION REGIONALE D'ALGER EST-DRA/E-
B.P 62 SAID HAMDINE commune de BIR MOURAD RAIS-ALGER.
PROGRAMME DE LOGEMENTS LOCATION-VENTE

AVIS D'INFRUCTUOSITÉ

Conformément aux disposition de l'article 3.1.1.3 de la décision N°42/DG/AADL/2017 DU 27/04/2017 régissant la passation des marchés publics de L'AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT- DIRECTION REGIONALE D'ALGER EST « **AADL/ DRAE**» informe l'ensemble des soumissionnaires au l'A.A.O N°44/DRAE/AADL/2026 paru dans les quotidiens « le jeune indépendant et sahifa » du 09/03/2026, portant sur la réalisation des 30 Logements Promotionnels Aidés en TCE Avec 15 Locaux à Usage professionnel et commercial y compris les travaux de viabilisation « Réseaux tertiaires » Sis à SOUR EL GHOZLANE Commune de SOUR EL GHOZLANE, Wilaya De BOUIRA , est infructueux

Motif : aucun pli déposé.

Le Jeune Indépendant **du 01/04/2026 / ANEP 2616011115**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MEDEA

CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE KSAR EL BOUKHARI

DAIRA KSAR EL BOUKHARI

COMMUNE MFATHA

N° d'Immatriculation fiscal: 098426495028805

Avis d'attribition provisoire du marche, N...03/2026

Contrôle et Aménagement et Revêtement route ZAOUIA ET BETIKH sur une distance de 2,3 km-la partie de réalisation-

Conformément au décret présidentiel n° : 15/247 du: 16/09/ qui comprend la réglementation des transactions publiques et l'autorisation de l'établissement public, notamment les articles 65, alinéa 02, et l'article 82,et articles du la loi 12-23 fixant les règles générales relatives aux marchés publics qui stipulent l'obligation d'annoncer temporairement subventions, la Commune de mfatha informe sur l'Avis d'attribution provisoire du marche, N°...03./2026 en fonction des résultats de l'évaluation et des opérateurs économiques. Les participants à cette consultation qui souhaitent s'opposer aux résultats des l'Avis d'attribution provisoire ont 10 jours pour soumettre leur objection, dans un délai de 10 jours. à compter de la première date de diffusion du présent avis.

N°	Nom du soumissionnaire du projet	Nom du soumissionnaire	Identification fiscale	Le montant de l'offre après correction avec tous les frais en DA	La durée de réalisation	Le point de l'offre technique	OBS
01	Contrôle et Aménagement et Revêtement route ZAOUIA ET BETIKH sur une distance de 2.3km - la partie de réalisation-	Kermet said toufik Ent travaux public lot n° 02, lotissement 67, Ben Chakou	187260100540170	17.600.457,00	59 jours	Offre financière la plus basse et techniquement qualifiée	59.47 POINT

Le Jeune Indépendant **du 01/04/2026 / ANEP 2616011176**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, L'URBANISME ET DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT -AADL -
DIRECTION REGIONALE D'ALGER OUEST
cité 540 logements AADL BT « D » Brakni W.Blida.
N° Identification fiscale : 000016001405697
PROGRAMME DES 185.000/200.000 LOGEMENTS LOCATION-VENTE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N°37./DRAO/AADL/2026

En application des articles 36, 38 et 39 de la loi N° 23-12 du 05/08/2023 Fixant les Règles Générales relatives aux marchés publics et aux articles,40, 43 et 44 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service publics, L'AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT-DIRECTION REGIONALE D'ALGER **OUEST« DRAO – AADL »** lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour **LA RÉALISATION DE 1700 LOGEMENTS LOCATION-VENTE EN TCE AVEC LOCAUX A USAGE COMMERCIAL, PROFESSIONNEL ET CONCIERGERIES Y COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION « RESEAUX TERTIARES » SIS A EL AFFROUN, COMMUNE D'EL AFFROUN, WILAYA DE BLIDA « Tranche 185 000 Logements, Zone 01 »,** Conformément aux articles 34,38,43,60 et 63 de la loi N°23-12 du 05/08/2023 Fixant les Règles Générales relatives aux marchés publics et aux articles 44,54,55,56 et 57 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service publics.
L'avis d'appel d'offre objet du présent cahier des charges s'adresse aux candidats remplissant les conditions d'éligibilités suivantes :
En application du décret exécutif N° 93-289 du 28/11/93 portant obligation pour toutes les entreprises intervenant dans le cadre de la réalisation des marchés publics du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique, d'être titulaire du certificat de qualification et classification professionnelle, modifié et complété par le décret exécutif N° 05-114 du 07/04/2005.
En application de l'arrêté interministériel du 01/03/1983 fixant la nomenclature des activités économiques des entreprises du bâtiment, de travaux publics et l'hydraulique, sous peine d'élimination.
Le présent avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse aux entreprises nationales, publiques ou privées, agissant seule ou en **groupement** momentané d'entreprises **solidaires**, satisfaisant les conditions ci-dessous ; peuvent soumissionner :

CONDITIONS D'ELIGIBILITE :
I) CAS DE SOUMISSIONNAIRE SEUL :
a) -Capacités professionnelles :
- Ayant la qualification et classification professionnelle à la catégorie **VII (Sept) ou plus, qualifié en bâtiment comme activité principale et en Travaux publics ou Hydraulique en activité secondaire** en cours de validité.

b) Capacités financières

Ayant un chiffre d'affaires Cumulé des trois meilleurs bilans des cinq dernières années (2020-2021-2022-2023 et 2024) égale ou supérieur à **1 000 000 000,00 DA** justifiés par les bilans fiscaux et ses annexes indiquant les différents résultats financiers ou C20, visés par les services des impôts.

c)Capacités techniques : ayant les moyens humains et matériels suivant :

1/-Moyens humains : le soumissionnaire devra avoir minimum le personnel suivant :

- Deux (02), Architectes ou ingénieurs ou masters dans le domaine du bâtiment, ayant une expérience supérieure ou égale à 03 ans.
-Un (01) Technicien supérieur ou plus en bâtiment, ayant une expérience supérieure ou égale à 03 ans.
-Un (01) Technicien supérieur ou plus en VRD, ou travaux public ou hydraulique ayant une expérience supérieure ou égale à 03 ans.
, justifié par les pièces administratives et règlementaires y afférent à savoir : affiliation CNAS CASNOS (en cours de validité), diplômes, et le cas échéant fiches carrières.

2/-Moyens matériels :

Le soumissionnaire doit avoir minimum les moyens suivants :

- Trois (03) camions de 15 t ou plus
- Une (01) centrale à béton de 60 m3/h ou (2*30m3/h) ou plus.
- Deux (02) grues fixes
- Deux (02) pelles mécaniques

NB : La liste des moyens matériels de l'entreprise doit être appuyé par (Cartes grises et police d'assurances en cours de validité pour le matériel roulant), Procès-verbal récent d'huissier de justice justifiant la propriété du matériel et les références (daté de six mois maximums à la date de dépôt des offres) appuyés d'un acte de vente notarié ou facture d'achat le cas échéant pour matériel non roulant, et /ou un contrat leasing avec une banque.

3/-Références professionnelles : le soumissionnaire devra remplir l'une des conditions suivantes à savoir :
- Un projet de réalisation de 1500 logements ou plus en TCE en un seul tenant
- Ou Un cumul de projets de logements de 1800 logements ou plus en TCE en prenant en considération les projets de 400 logts ou plus.
- Ou Deux (02) projet d'équipements en totalité (TCE) de catégorie D ou plus
- Ou Trois (03) projets d'équipements en totalité (TCE) de catégorie C ou plus

Justifier par des attestations de bonne exécution ou d'exécution délivré par des maître d'ouvrages publics, des projet réceptionnés les 10 dernières années (2016 à 2025).
Ces attestations doivent contenir les informations suivantes ou accompagné des documents ci-après :
- **L'intitulé du projet**
- **Le montant du projet**
- **La catégorie du projet d'équipement**
- **Délai de réalisation**

Date du procès-verbal provisoire ou définitive

II-CAS GROUPEMENT MONMENTANE D'ENTREPRISES SOLIDAIRES
Pour justifier de l'éligibilité du soumissionnaire en groupement solidaire d'entreprise, il sera tenu compte des capacités de l'ensemble des membres du groupement. A ce titre, les membres du groupement ne sont pas tenus de justifier individuellement l'ensemble des capacités exigées, dans le cahier des charges, a l'exception du certificat du qualification et classification professionnel (Chaque membre doit présenter un certificat du qualification et classification professionnel en cours de validité)
Le groupement doit être impérativement solidaire.

Capacités professionnelles :
LE CHEF DE FILE DU GROUPEMENT Ayant la qualification et classification professionnelle à la catégorie **VII (Sept) ou plus, qualifié en bâtiment comme activité principale et en Travaux publics ou Hydraulique en activité secondaire** en cours de validité.
LES MEMBRES DU GROUPEMENT doivent être qualifies en bâtiment comme activité principale et classe a la catégorie V (Cinq) plus et en Travaux publics ou Hydraulique en activité secondaire en cours de validité.

- **Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera éliminée systématiquement.**
- **Le dossier de candidature ne peut être complété.**
- **Les moyens humains et matériels ayant servi à l'éligibilité du soumissionnaire ne sont pas sujets à la notation lors de l'évaluation de l'offre technique.**

-Les pièces justifiant les conditions d'éligibilité ne doivent pas être présentes dans l'offre technique.

Le dossier de l'appel d'offres sera retiré auprès de l'A.A. D.L
Agence Régionale d'Alger Ouest
Sise à Cité des 540 Logements BRAKNI – Bt « D » - Wilaya de Blida
Contre le paiement **de Vingt Mille (20 000.00 DA), au niveau de la régie de la direction régionale d'Alger Ouest**, non remboursable représentant les frais de la documentation contre la remise d'un reçu de paiement à joindre dans l'offre technique.
Le cahier des charges doit être retiré par le candidat soumissionnaire ou son représentant désigné à cet effet sur présentation d'un extrait du registre de commerce ou une copie du certificat de qualification et de classification professionnelle
Seuls les candidats qui auront retiré le cahier des charges, sont autorisés à participer à l'appel d'offres. Dans le cas d'un groupement momentané d'entreprises solidaire, le cahier des charges doit être retiré par le mandataire ou son représentant désigné à cet effet.

Conformément à l'article 47 de la loi N°23-12 du 05/08/2023 fixant les Règles Générales, relatives aux marchés publics et l'article 67 du décret présidentiel n° 15 -247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le dossier de l'appel d'offre mis à la disposition des soumissionnaires, contient les renseignements et les documents nécessaires lui permettant de présenter des offres acceptables à savoir :
- **Dossier de candidature**
- **Offre Technique**
- **Offre Financière**

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise , la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique », « offre financière », selon le cas ;Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – **appel d'offres N°**……..
L'offre doit parvenir au service contractant à la date et au plus tard à l'heure limite de dépôt des offres.
Aucune modification, rature, surcharge ou suppression sur le présent cahier des charges n'est admise.
L'ensemble des pièces, devra être coté, paraphé, daté et signé par la personne physique ou morale habilitée à cet effet.
Les offres adressées par poste ne seront pas acceptées.

L'enveloppe dénommée « DOSSIER DE CANDIDATURE » contient :
Une déclaration de candidature (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet
Une déclaration de probité (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.
Une déclaration de sous-traitant (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.
Les statuts pour les sociétés
Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats soumissionnaires cités à l'article N°04 du présent cahier des charges à savoir :
a)- Capacités professionnelles :
Une copie du certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité
Une copie du registre de commerce
b) -Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires :
Relevé bancaire ou attestation de solvabilité délivrée par la banque du soumissionnaire.
Les bilans comptables et ses annexes indiquant les différents résultats financiers des trois meilleurs bilans des cinq dernières années (2020-2021-2022-2023 et 2024) (visé par les services des impôts).
Une copie de l'attestation justifiant l'accomplissement de la procédure de dépôt légal des comptes sociaux délivrée par les antennes locales du centre national du registre de commerce (CNRC).
c)-Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles :
Copie des attestations fiscales, parafiscales d'organismes de sécurité sociale (CNAS,
CASNOS, et extrait de rôle apuré ou avec échéancier)
Numéro d'immatriculation fiscale (carte fiscale/NIF).
Liste des moyens humains (affiliation CNAS et Diplômes, et le cas échéant fiches carrières),
La liste des moyens matériels de l'entreprise doit être appuyé par (Cartes grises et police d'assurances en cours de validité pour le matériel roulant), Procès-verbal récent d'huissier de justice justifiant la propriété du matériel et les références (daté de six mois maximums à la date de dépôt des offres) appuyés d'un acte de vente notarié ou facture d'achat le cas échéant pour matériel non roulant, et /ou un contrat leasing avec une banque.
Références professionnelles accompagnés des attestations de bonne exécution ou attestation d'exécution délivrées par des maitres d'ouvrage publics.

NB : Toute pièce fournie par l'entreprise doit être valide à la date d'ouverture des plis.
B. L'enveloppe dénommée « L'OFFRE TECHNIQUE » contient :
1/La déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.
2/Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif signé, daté et cacheté par le soumissionnaire selon modèle joint au présent cahier des charges (sous peine de rejet de l'offre) et tout autre document exigé y afférent à savoir :
Les moyens humains à mobiliser pour le projet
Le matériel et équipement à mobiliser pour le projet
Méthodologie d'exécution des travaux
Contraintes d'exécution des travaux et solutions proposées
Le Délai d'exécution
3/-Le cahier des charges portant à sa dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
4/-Caution de soumission d'un montant supérieur à 1% de l'offre pour les offres excédants le montant d'un milliard de dinars en toutes taxes comprises (1 000 000 000 .00) DA/TTC
5/-Le planning de la réalisation des ouvrages.

C. L'enveloppe dénommée « L'OFFRE FINANCIERE » contient :

1/-La lettre de soumission (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.
2/- La décomposition du prix global et forfaitaire pour la partie logement
3/- La décomposition du prix global et forfaitaire pour la partie conciergerie
4/-le bordereau des prix unitaire partie commerce.
5/-le devis quantitatif et estimatif dument daté et signé partie commerce.
6/- Tableau récapitulatif de la partie commerce.
7/-le bordereau des prix unitaire partie VRD.
8/-le devis quantitatif et estimatif dument daté et signé partie VRD.
9/- Tableau récapitulatif de la partie VRD.
10/- Tableau récapitulatif du montant total du marché

Il est accordé au soumissionnaires un délai de préparation des offres **de Quinze (15) jours**, il commence à courir à partir de la 1ere publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP, dans la presse écrite et la presse électronique agrée et le portail électronique des marchés publics.
.Le service contractant peut, quand les circonstances le justifient, proroger la durée de préparation des offres au moins trois jours avant la date limite de dépôt des offres. Dans ce cas, il en informe les candidats par tout moyen.
Le dépôt des offres s'effectue le dernier jour de la durée de préparation des offres, soit le **Quinzième (15ème)** jour **au plus tard à 12h00**. Cette date est tacitement reportée au premier jour ouvrable, au cas où cette date coïncide avec un jour férié et/ou de repos hebdomadaire légal.
L'offre doit être déposée dans les délais requis à l'adresse ci-après :
Direction Régionale d'Alger Ouest de l'AADL
sis à : cité 540 logements AADL BT « D » Brakni W.Blida

L'ouverture en séance publique des plis des dossiers de candidatures, des offres techniques et financières s'effectuera en une seule phase au siège du maitre de l'ouvrage indiqué ci-dessus en présence des soumissionnaires, le jour coïncidant avec la date de dépôt des offres sus-indiquée à Treize (13h00) heurs.
L'offre demeure valide pendant une période de Quatre Vingt Dix (90) jours augmentée de la durée de préparation des offres.
Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

Le Jeune Indépendant **du 01/04/2026 / ANEP 2616011281**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
EPIC DE LA VILLE NOUVELLE DE SIDI ABDELLAH
NIF : 0010161100333255

Avis d'Attribution Provisoire de Marché

Suite à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, publié sur les quotidiens nationaux **(الفجر le 19/03/2026 et Le jeune indépendant le 19/03/2026)**, portant sur le «Suivi des travaux de recalibrage et aménagement des oueds au niveau de la ville nouvelle de Sidi Abdellah **»,** et conformément aux dispositions des articles N°65 et N°82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Etablissement de la Ville Nouvelle de Sidi Abdellah informe que suite au seul retrait et la réception d'une seule offre, émanant du bureau d'études C.N.E.R.U. « Centre National d'Etudes et de Recherches appliqués en Urbanisme » et après évaluation, le marché est attribué provisoirement comme suit :

- Bureau d'étude : C.N.E.R.U « Centre National d'Etudes et de Recherches appliqués en Urbanisme »
- NIF : 099916000857438
- Montant : 46 081 971.56 DA/TTC
- Délai : Quinze mois (15) mois
- Note technique : 69/70 pts
- Offre financière : 30/30 pts
- Note globale : 99/100 pts

Le Jeune Indépendant **du 01/04/2026 / ANEP 2616011197**

الجمهوريـــة الجزائريـــة الديمقراطيـــة الشعبيـــة
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة السكـــن ، العمـــران ، المدينـــة و التهيئة العمـرانيـــة
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du Territoire
Ville Nouvelle de SIDI ABDELLAH
مؤسسة المدينة الجديدة سيدي عبد الله
Etablissement Public d'Aménagement de la Ville Nouvelle de Sidi Abdellah

MISE EN DEMEURE N°02

A l'entreprise SARL SKN INTERNATIONAL

- Vu le marché **N°85/2024** ayant pour objet « **Réalisation d'un collège N°2 type 06 en tranche ferme et tranche conditionnelle au niveau du site des 10.000 L.L.V à la Ville Nouvelle de Sidi Abdellah, commune de Rahmania, wilaya d'Alger (cité d'habitat intégrées 2023)** », visé par la Commission de l'Etablissement de la Ville Nouvelle de Sidi Abdellah **N° 125/2024** du **24/11/2024** et par le contrôleur financier sous visa **N°249 du 28/11/2024**, conclu avec le partenaire cocontractant, l'entreprise **SARL SKN INTERNATIONAL,** sise au **Haouche Kaouche N°09, lotissement N°04, Ilot 497, Section 02, Dely Brahim-Alger ;**
- Vu l'ODS de notification du marché et de démarrage des travaux N°205/VNSA/2024 du 28/11/2024 ;
- Vu le retard enregistré dans l'exécution des travaux ;
- En l'occurrence, vu le non-respect des clauses contractuelles du marché, notamment l'article N°37 « ORGANISATION DES EQUIPES DE TRAVAIL » du Cahier des Prescriptions Spéciales, qui stipule la réalisation des travaux en 3*8 heures et 7/7 jours;
- Vu le manque de moyens matériels et humains ;
- Vu L'urgence de l'opération ;

L'établissement Ville Nouvelle de Sidi Abdellah, sis Show-Room Route National N°63-Mahelma - Alger,
met en demeure :

L'entreprise SARL SKN INTERNATIONAL,

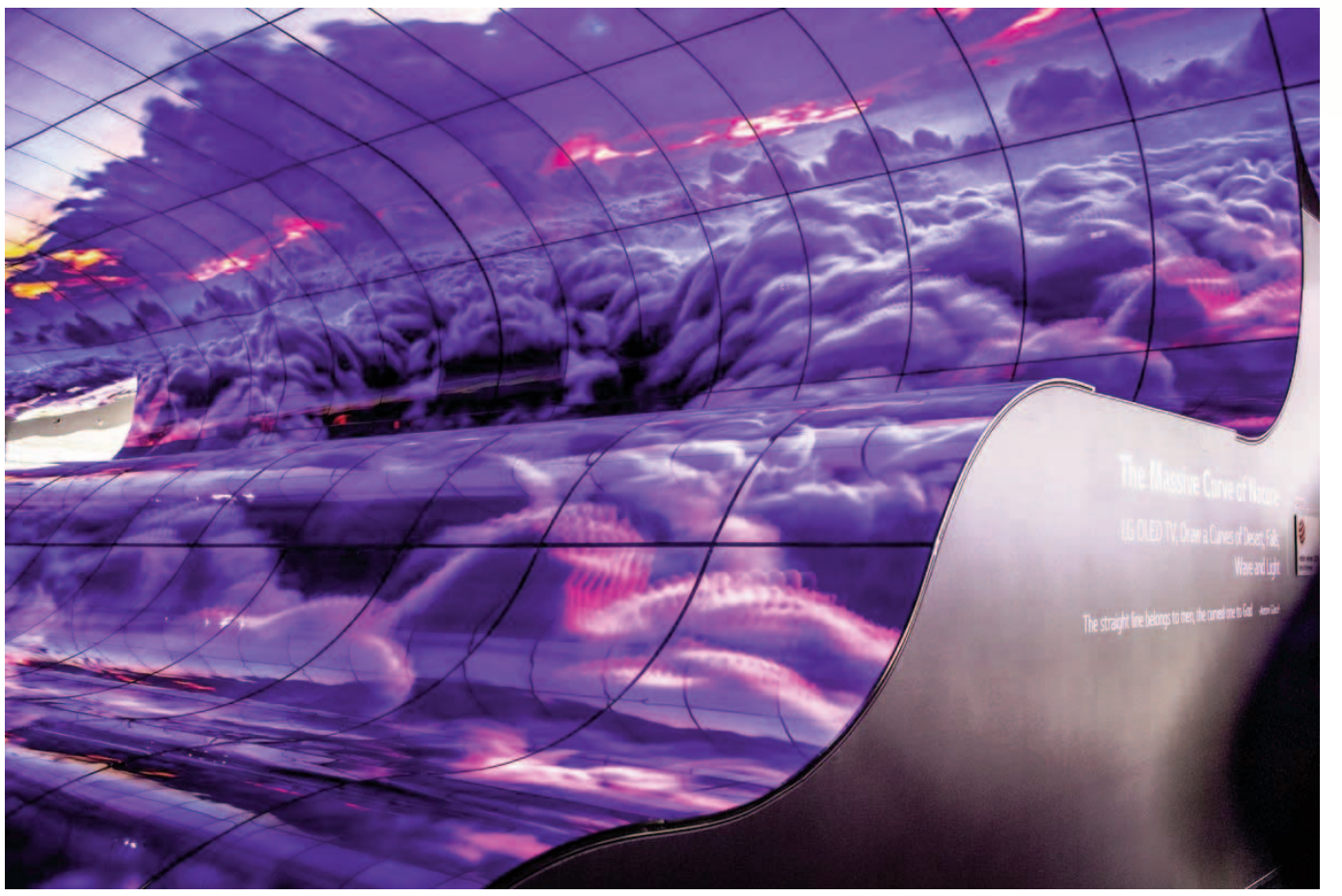
À l'effet de remédier à cette situation dans un délai de quarante-huit (48) heures, à compter de la publication de la dite mise en demeure.

Faute, par le partenaire cocontractant, de se conformer au contenu de la présente mise en demeure dans les délais indiqués ci-dessus, à compter de la notification de la présente mise en demeure au moyen d'un ordre de service et de sa publication par voie de presse écrite et électronique et dans le BOMOP, l'Etablissement VNSA, en sa qualité de service contractant, se verra dans l'obligation de procéder à l'application des mesures coercitives prévues par la réglementation des marchés publics et les dispositions contractuelles en la matière.

Le Jeune Indépendant **du 01/04/2026 / ANEP 2616011199**

LG son premier téléviseur MicroRGB CES 2026, la technologie qui réinvente le LCD

LG s'apprête à franchir un nouveau cap dans le domaine du LCD haut de gamme. Après des années de domination sur la scène OLED, la marque coréenne devrait dévoiler son premier téléviseur Micro RGB au CES 2026.



Très ambitieuse, la technologie Micro RGB, ou MiniLED RGB chez d'autres, fait couler beaucoup d'encre et risque d'être la star du CES 2026. Preuve en est, LG s'apprête à présenter son tout premier téléviseur équipé de cette technologie, fraîchement récompensé d'un CES Innovation Award avant même son dévoilement officiel.

Le MicroRGB, prochaine révolution du LCD

Sous le nom un peu abscons de "Micro RGB", que l'on retrouve chez d'autres constructeurs en tant que RGB LED ou MiniLED RGB, se cache une évolution majeure du rétroéclairage des téléviseurs LCD. Là où le MiniLED repose sur un rétroéclairage à base de diodes qui émettent une lumière blanche combinée à un filtre de couleur, le Micro RGB utilise des LED rouges, vertes et bleues indépendantes, capables de générer directement la couleur.

Cette approche élimine une partie des pertes optiques et permet d'obtenir une précision chromatique bien supérieur, un contraste plus profond et présente aussi des avantages en matière d'efficacité énergétique. Certains prototypes sont déjà annoncés avec une couverture proche du Rec.2020, un espace colorimétrique que même les meilleurs OLED peinent à égaler.

Pour résumer, le Micro RGB combine la puissance lumineuse du MiniLED à une colorimétrie annoncée meilleure que l'OLED.

LG rejoint la course au RGB, après Samsung, Hisense, Sony

LG n'est pas le premier à se lancer. En 2025, Samsung et Hisense ont ouvert le bal avec des modèles spectaculaires, comme le Hisense 116UX et le Samsung MR115F, suivis de Sony, qui a déjà dévoilé sa technologie RGB LED à la presse à l'occasion de l'IFA, avec un premier produit attendu pour 2026.

Tous misent sur une démocratisation progressive de cette technologie à partir de 2026, notamment grâce à des modèles plus accessibles d'entrée de jeu, comme Hisense l'a laissé entendre il y a quelques mois. Car pour l'instant, cette technologie reste réservée à des téléviseurs XXL avec des prix élevés. LG, fidèle à sa stratégie de prudence technologique, semble avoir attendu le bon moment pour entrer dans la danse. La marque ne renonce pas à l'OLED, mais prépare un LCD nouvelle génération destiné à rivaliser avec les MiniLED les plus performants du marché. On apprend en effet, via un communiqué portant sur les produits récompensés au CES 2026, qu'un certain "téléviseur LCD premium doté de la technologie Micro RGB" sera de la partie, sans donner le moindre détail sur la diagonale, la luminosité ou le nom de la gamme. Un silence sans doute volontaire, la marque garde ses cartouches pour le CES 2026, où elle devrait enfin lever le voile sur son futur téléviseur haut de gamme.

Ce premier modèle Micro RGB s'ajoutera ainsi aux piliers du catalogue 2026 : la nouvelle gamme OLED, dont le constructeur n'a encore rien dévoilé, et le Signature OLED T (transparent), à nouveau récompensé cette année.

Les ventes de la PS5 se portent bien, Sony veut faire durer le plaisir

Sony a annoncé que la PlayStation 5 avait atteint la barre des 84 millions d'unités vendues. Le géant japonais entend prolonger son cycle de vie bien au-delà des standards habituels.



CINQ ANS

après un lancement un poil compliqué, la PS5 affiche une forme olympique. Les derniers résultats financiers de Sony révèlent des chiffres qui donnent le sourire, et une stratégie assumée, qui consiste à transformer la console en vraie marathonienne. Plus question de brûler les étapes comme autrefois. Cette fois, la direction financière du groupe nippon s'est dotée d'une feuille de route qui pourrait bien chambouler les habitudes du secteur.

La PS5 dépasse les 84 millions d'unités vendues dans le monde

Avec 84,2 millions d'exemplaires écoulés depuis novembre 2020, la PlayStation 5 rattrape sa grande sœur à toute vitesse. La PS4, elle, plafonne à 86 millions d'unités vendues. L'écart se réduit à moins de deux millions, et le dépassement semble inévitable d'ici ou pendant les fêtes. Au dernier trimestre, ce sont 3,9 millions de PS5 supplémentaires qui ont été achetées.

Le programme PlayStation Plus grimpe aussi en flèche, avec 119 millions d'abonnés actifs mensuels, contre 116 millions au trimestre précédent.

Côté logiciels, 80,3 millions de jeux ont trouvé preneur entre juillet et septembre 2025, toutes générations confondues. Ghost of Yotei symbolise bien la dynamique, avec 3,3 millions d'exemplaires vendus dès le premier mois.

La division Game & Network Services de Sony affiche une belle croissance de ses revenus. Après les galères d'approvisionnement qui ont pourri les deux premières années, la machine tourne enfin à plein régime. Le fabricant peut désormais avoir une vision à long terme, sans craindre les ruptures de stock.

Sony veut étendre le cycle de vie de la PS5 jusqu'en 2030

« Nous pensons que la PS5 n'est qu'au milieu de son parcours, et nous prévoyons vraiment de l'étendre encore davantage. »

Les mots de Lin Tao, la directrice financière de Sony, sont plus qu'intéressants. Sa déclaration, rapportée par Tech Radar, tranche avec les cycles traditionnels de six à sept ans chez Sony.

Le modèle PS4 a clairement servi de référence. « Les cycles de vie des consoles semblent s'allonger de plus en plus », observe Lin Tao, qui rappelle que la PS4, lancée en 2013, compte encore « de nombreux utilisateurs actifs qui profitent de la console » plus d'une décennie après. Une longévité que Sony veut reproduire, voire surpasser.

Interrogée sur les « futurs lancements et successeurs », la dirigeante botte en touche. Les rumeurs tablent pourtant sur une PS6 qui pourrait arriver entre fin 2027 et début 2028. Sony pourrait jouer la carte de la cohabitation générationnelle, en faisant vivre deux machines simultanément pendant plusieurs années. Un pari audacieux, à l'heure où la puissance brute commence à plafonner.

Apple voudrait se débarrasser à l'avenir de cette particularité amusante des iPhone 17 Pro



APPLE pourrait abandonner dès l'année prochaine le concept légèrement bicolore de ses actuels iPhone 17 Pro au profit d'un rendu à nouveau ton sur ton, ou presque, pour le châssis des futurs iPhone 18 Pro. Apple ferait évoluer légèrement ses futurs iPhone 18 Pro sur le plan cosmétique. C'est ce que suggèrent d'ores et déjà plusieurs fuites dont nous nous faisions l'écho il y a quelques jours, notamment en termes de capteur photo frontal et de choix de coloris. On apprend cette semaine d'un leaker chinois parfois bien renseigné (mais pas toujours) que la firme voudrait également tourner le dos à l'aspect bicolore des modèles actuels, pour revenir à un coloris plus unifié, et ce dès l'année prochaine.



Le nouveau système de vérification de l'âge basé sur l'IA s'appliquera apparemment à plusieurs produits et services de Google.

Il n'y a pas que YouTube : Google utilise partout l'IA pour deviner votre âge en fonction de votre activité

TROIS POINTS POUR RÉSUMER

Google met en place une nouvelle méthode de vérification de l'âge basée sur l'IA.
L'apprentissage automatique analysera votre activité (principalement sur YouTube) pour deviner votre âge.
Si l'IA se trompe, vous devrez passer par un processus de vérification.

Un jour après avoir annoncé la vérification de l'âge par l'IA sur YouTube, Google la lance à plus grande échelle. Mais vous devrez vous même résoudre les problèmes si l'IA se trompe.

Dans un billet annonçant "une expérience en ligne plus sûre pour les enfants et les adolescents", Google explique qu'il introduit une nouvelle technologie permettant de faire la distinction entre les utilisateurs plus âgés et plus jeunes. Cette technologie analysera votre activité en ligne et tentera de deviner votre âge. S'il pense que vous avez moins de 18 ans, votre compte sera restreint jusqu'à ce que vous puissiez prouver que vous êtes plus âgé.

Ce processus a déjà été testé et Google affirme qu'il fonctionne bien.

Comment Google estime votre âge

Google explique que son modèle d'estimation de l'âge utilise l'apprentissage automatique pour interpréter "divers signaux". Il précise que ces signaux sont déjà associés à votre compte et qu'il ne recueille aucune nouvelle information.

Ces signaux incluent les types d'informations que vous recherchez sur YouTube, les catégories de vidéos que vous regardez et l'âge du compte lui-même.

Même si les restrictions d'âge s'appliquent à plusieurs produits et services Google, il semble que YouTube soit la seule source potentielle d'informations sur l'âge pour l'instant, en dehors de la date de création de votre compte.

Ce qui se passe ensuite

Lorsque Google pense qu'un utilisateur a moins de 18 ans, plusieurs choses se produisent.

Tout d'abord, l'utilisateur recevra une notification et un lien lui permettant de vérifier son âge s'il a plus de 18 ans. L'utilisateur recevra également un courrier électronique expliquant comment les paramètres ont été modifiés et comment les adultes peuvent vérifier leur âge. Si l'IA se trompe et vous signale à tort comme ayant moins de 18 ans, vous devrez télécharger une carte de crédit ou une pièce d'identité officielle, ou prendre un selfie pour rétablir votre compte.

Si l'âge n'est pas vérifié, Google activera les outils de bien-être numérique de YouTube (qui comprennent des rappels à l'heure du coucher et de la pause, ainsi que des garanties sur les recommandations de contenu), désactivera Timeline dans Maps, désactivera la publicité personnalisée et empêchera l'utilisateur d'accéder aux applications Google Play destinées aux adultes.

Google insiste sur le fait que la technologie a bien fonctionné dans d'autres contextes, mais on peut s'interroger sur sa précision. Le fait de laisser vos enfants regarder suffisamment YouTube lors d'un voyage en voiture pourrait-il faire croire à Google que vous avez un profil d'enfant ? Les enfants astucieux comprendront-ils qu'ils doivent regarder juste assez de contenu normal pour éviter les restrictions ?.

Ce que l'argumentaire de Zuckerberg sur la "superintelligence personnelle" ne vous dit pas

MARK ZUCKERBERG, PDG de Meta, ne sait pas comment la superintelligence se développera, mais il souhaite que vous fassiez confiance à sa vision utopique de l'IA.

Trois points pour résumer

Zuckerberg dévoile sa vision de la superintelligence personnelle.

Mais le manque de clarté de sa définition interroge. La superintelligence pourrait perturber le monde du travail malgré les promesses d'efficacité. Un autre jour, une autre référence vague à la promesse de la superintelligence.Mercredi, Mark Zuckerberg, PDG de Meta, a partagé sur X une vidéo et une lettre exposant la "vision de l'avenir de la superintelligence personnelle pour tous" de son entreprise. Zuckerberg a inventé ce terme - sans le définir - au début du mois, lorsque Meta a annoncé son nouveau laboratoire de superintelligence, une division de l'entreprise dédiée à la construction d'un système informatique qui surpasse de manière significative les capacités humaines.

Définir la superintelligence personnelle

La superintelligence devancerait l'intelligence artificielle générale (AGI), qui serait théoriquement comparable au cerveau humain. Les deux restent très hypothétiques. Dans sa lettre, Mark Zuckerberg fait référence aux progrès récents de l'IA agentique, notant que les systèmes "s'améliorent" lentement mais sûrement, et affirme que la superintelligence est plus possible que jamais. Ce que nous avons déjà entendu.

Toutefois, chaque progrès a généralement ses limites

"Aussi profonde que puisse être un jour l'abondance produite par l'IA, un impact encore plus significatif sur nos vies viendra probablement du fait que chacun disposera d'une superintelligence personnelle qui l'aidera à atteindre ses objectifs, à créer ce qu'il veut voir dans le monde, à vivre n'importe quelle aventure, à être un meilleur ami pour ceux qui lui sont chers et à grandir pour devenir la personne qu'il aspire à être", écrit Mark Zuckerberg.

Les lunettes comme véhicule personnel d'IA

Dans son message, Mark Zuckerberg s'abstient de préciser ce que pourrait être un produit ou un service d'IA personnelle. Quoi qu'il en soit, il est optimiste quant à la possibilité de libérer l'industrie du piège de l'automatisation. "Si la tendance se poursuit, on peut s'attendre à ce que les gens passent moins de temps dans les logiciels de productivité et plus de temps à créer et à se connecter", déclare-t-il. Il n'est toutefois pas certain que cette tendance ait réellement commencé, compte tenu de la façon dont le paradoxe de Jevon - la théorie selon laquelle l'efficacité n'engendre que davantage de consommation, et non la liberté - semble se manifester.

"La superintelligence personnelle qui nous connaît profondément, comprend nos objectifs et peut nous aider à les atteindre sera de loin la plus utile", poursuit la lettre. "Les dispositifs personnels tels que les lunettes qui comprennent notre contexte parce qu'elles peuvent voir ce que nous voyons, entendre ce que nous entendons et interagir avec nous tout au long de la journée deviendront nos principaux dispositifs informatiques".

The Information a aussi rapporté lundi que les ventes de lunettes intelligentes de Meta ont plus que triplé au cours du premier semestre 2025 par rapport à la même période en 2024.

La superintelligence pourrait bouleverser la société, y compris l'emploi

Au milieu de cet optimisme, Mark Zuckerberg a rappelé la réalité déjà présente : l'IA perturbera de nombreux aspects de la société, y compris le marché du travail, et la manière dont nous appliquerons la superintelligence reste à voir (si elle se concrétise ou quand elle se concrétisera).

"Le reste de cette décennie semble être la période décisive pour déterminer la voie que prendra cette technologie, et si la superintelligence sera un outil d'autonomisation personnelle ou une force visant à remplacer de larges pans de la société", écrit-il. La vision de Mark Zuckerberg s'appuie sur l'argument actuel en faveur de l'utilité des agents d'intelligence artificielle. Lorsqu'ils sont le plus efficaces, les agents se chargent des tâches qui peuvent occuper une grande partie de la journée d'un professionnel, en automatisant les tâches banales afin que les employés puissent se concentrer sur des contributions plus importantes et plus singulières.

Record du nombre de passagers d'un vol d'avion



Le plus grand nombre de passagers embarqués dans un même vol a été enregistré en 1991 lors de opération Salomon d'évacuation des juifs éthiopiens d'Addis-Abeba à Jérusalem. Un Boeing 747 a embarqué 1222 passagers (1087 enregistrés plus les bébés) soit environ 3 fois sa capacité habituelle ! Visiblement, personne n'avait attaché sa ceinture à l'époque !

Aux USA, Les distributeurs automatiques tuent 4 fois plus de personnes que les requins chaque année !



Entre 1978 et 1995, il y avait 37 décès causés par les distributeurs automatiques aux USA pour une moyenne de 2,18 décès par an. Au cours de la dernière décennie, il y avait un total de six décès enregistrés. Tandis que la moyenne de décès causés par les requins est de 0,6 par ans.
Aussi absurde que cela puisse paraître, mais c'est la vérité. En effet, selon ces statistiques les distributeurs automatiques sont 4 fois plus mortels que les requins aux États-Unis.

Notre cerveau peut stocker 10 fois plus d'informations que nous le pensions !

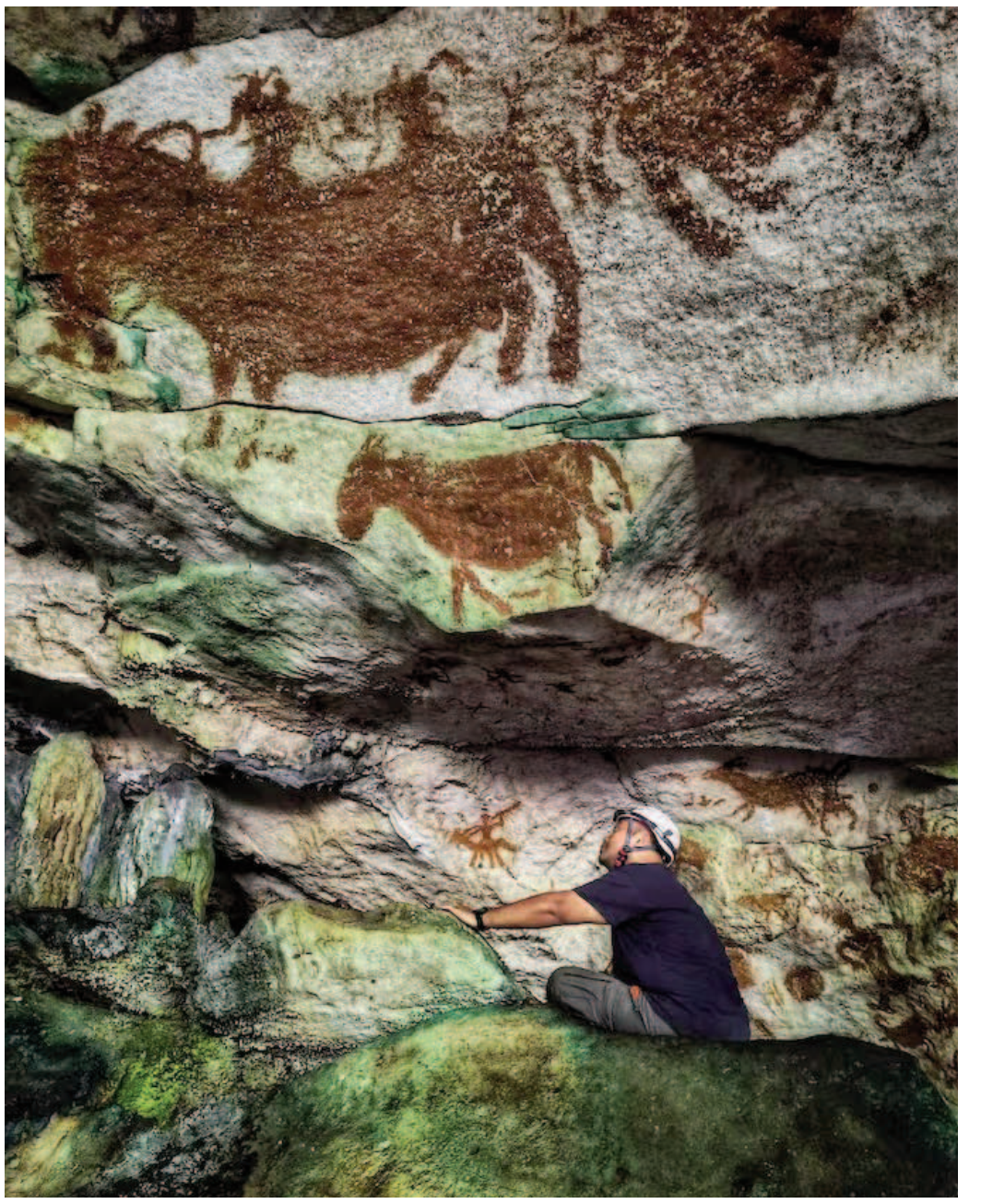


Le cerveau humain est souvent comparé à un ordinateur en termes de mémoire. Lorsque les informaticiens parlent de mémoire, ils se réfèrent à la RAM (mémoire vive) et au stockage du disque dur. Lorsqu'on se réfère au cerveau humain, les neuroscientifiques parlent de mémoire à court terme, qui est comme la RAM et la mémoire à long terme, qui est semblable à un disque dur. Selon les estimations précédentes notre cerveau peut contenir entre 1 et 2500 téraoctets (un téraoctet est égal à 1000 gigaoctets). Mais une nouvelle étude de Salk Institute for Biological Studies en Californie a montré que ces estimations semblent être d'une grandeur trop faible par rapport à la capacité de notre cerveau.
En créant une reconstruction de calcul d'un segment du tissu de l'hippocampe (partie du cerveau qui présente le centre de la mémoire), une équipe dirigée par Terry Sejnowski de Salk Institute a constaté que la taille entre deux synapses (zones qui permettent le passage de l'information entre deux neurones ou un neurone et une autre cellule) n'excédais pas les 8% ce qui leur a permis de calculer la capacité potentielle de notre cerveau.

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant

La plus ancienne peinture pariétale au monde découverte en Indonésie

Des mains qui montrent le chemin: des chercheurs ont découvert en Indonésie le plus ancien exemple d'art pariétal au monde, vieux de 67.800 ans, nouvelle piste de réflexion sur les routes de migration de l'homme moderne.



Ces trésors archéologiques se trouvent sur l'île de Célèbes (en français), dénommée Sulawesi en indonésien. Cette grande île en forme de K, territoire de l'archipel indonésien situé entre Brunei et les Moluques, au nord de l'Australie, est bien connue pour sa richesse pariétale.

Les plus anciennes peintures de l'humanité

"On travaille en Indonésie depuis longtemps. En 2014, on avait daté des peintures d'au moins 40.000 ans. Puis d'autres de 45.000 ans. Et puis l'année dernière, on en avait daté de 52 à 53.000 ans, qui étaient donc les plus anciennes du monde avant notre nouvelle découverte", retrace auprès de l'AFP l'archéologue canadien Maxime Aubert, de la Griffith University de Brisbane en Australie et co-auteur de l'étude publiée mercredi dans Nature.
Ces dernières années, les travaux de Maxime Aubert et de ses collègues des universités australiennes et de l'agence nationale de recherche et d'innovation indonésienne (BRIN) ont bouleversé notre connaissance des origines de l'art pariétal.
Longtemps pensées comme seulement européennes, et notamment liées aux découvertes des grottes de
Lascaux (23.000 ans avant notre ère), puis de la grotte Chauvet (36.000 ans), les origines de l'art pariétal ont basculé vers l'Asie et pris dans le même temps un coup de vieux, plus proche de la datation estimée de la sortie d'Afrique de l'Homo Sapiens, l'homme moderne, 70.000 ans avant notre ère.Depuis, l'équipe continue ses recherches et remonte le fil du temps, des arts, et des migrations de l'homme moderne.
"Là, on a décidé d'aller dans des grottes de l'île de Muna, au sud-est de Sulawesi, sur les conseils d'Adhi Agus Oktaviana, premier auteur de l'étude", explique Maxime Aubert.

Des mains au pochoir

Ils y ont découvert "des mains en négatif, faites au pochoir, probablement à l'ocre rouge, avec sur l'une d'elle, des doigts retouchés pour devenir pointus, comme des griffes, un style de peinture qu'on voit uniquement à Sulawesi", souligne-il.
Pour les dater, l'équipe de chercheurs internationaux a eu recours à la datation uranium-thorium. Celle-ci consiste à prélever des carottes de 5 mm de diamètre au sein des "cave popcorn" (popcorns des cavernes), des amas de calcite qui se forment couche après couche sur les parois des grottes et donc sur les peintures.
Dans ces popcorns, se trouve de l'uranium, à différent état de précipitation selon les couches, puis du thorium, élément plus stable.
Or, "on connaît très précisément le rythme de précipitation de l'uranium", souligne Maxime Aubert. "Cela donne un âge minimum quand la couche est au-dessus de la peinture, et un âge maximum quand elles sont formées en dessous".
Dans le cas présent, les mains se sont révélées vieilles d'au moins 67.800 ans, soit 15.000 ans de plus que la précédente marque de référence.Les chercheurs ont également pu établir par là-même occasion que les grottes de Muna avaient été utilisées pour des oeuvres pariétales à plusieurs périodes et pendant longtemps, "certaines peintures étant recouvertes par d'autres peintures réalisées 35.000 ans après".

Vers l'Australie

Cette découverte offre également matière à réflexion quant aux premières migrations humaines vers Australie. Jusqu'à présent, deux routes sont en balance pour expliquer le passage d'Homo Sapiens de l'Asie à l'Australie.
Par la route du Nord, "les gens arrivant d'Asie marchaient jusqu'à Bornéo et rejoignaient ensuite en bateau l'Indonésie avant d'aller d'île en île jusqu'en Papouasie.
Ils pouvaient ensuite rejoindre l'Australie à pied, puisqu'à cette époque-là les niveaux marins étaient plus bas et la Papouasie et l'Australie ne formaient qu'un seul continent, Sahul", relate Maxime Aubert.
La route du Sud, elle, fait passer les migrations depuis l'Asie par Sumatra, Java, puis Bali. Avant de mettre le cap sur le Timor et l'Australie par bateau. "Avec ces peintures, on a la première preuve que l'homme moderne était là sur ces îles indonésiennes, à ce moment-là. Ca renforce l'idée que les gens sont arrivés en Australie par la Papouasie, il y a peut-être à peu près 65 000 ans", avance le chercheur, sans pour autant exclure que d'autres populations aient pu arriver dans le même temps par l'autre route.

Brésil : « Nous avons eu chaud »... Le moteur de leur avion prend feu juste avant le décollage

FRAYEUR • Un avion a dû interrompre en urgence son décollage à l'aéroport international de Florianópolis (Brésil) dimanche, car l'un de ses moteurs a soudainement pris feu un incident est survenu dimanche à l'aéroport international de Florianópolis, dans le sud du Brésil. Comme le rapporte France 3 Occitanie, un Airbus A320 de la compagnie Latam Airlines a dû interrompre son décollage en urgence car l'un de ses moteurs a pris feu. Plusieurs vidéos ont été diffusées sur les réseaux sociaux.
On peut notamment voir qu'une épaisse fumée noire s'échappe d'une aile de l'avion alors que celui-ci s'apprête à décoller. Une autre vidéo, capturée par le président de l'Ordre des avocats du Brésil qui était à bord, montre quant à elle des flammes. « Nous avons eu chaud aujourd'hui. Le moteur a pris feu au moment du décollage, mais Dieu nous a protégés : tout le monde va bien », écrit-il.

Aucun blessé

Le média local La Voz précise que l'Airbus A320 devait relier Florianópolis à Brasilia. Selon la direction de l'aéroport, le vol a été immédiatement suspendu.
La procédure d'urgence a été activée et les pompiers aéroportuaires sont rapidement intervenus pour sécuriser la zone pendant que l'appareil regagnait son aire de stationnement. Aucun blessé n'a été constaté parmi les passagers et les membres d'équipage. Pour l'heure, les causes de l'incendie du moteur n'ont pas encore été communiquées. « La sécurité est une valeur primordiale dans toutes les décisions de Latam, et la compagnie aérienne respecte rigoureusement toutes les règles et réglementations applicables », a déclaré l'entreprise dans un communiqué.



Pour la première fois en 12000 ans, ce volcan vient d'entrer en éruption: plusieurs continents vont en connaître les conséquences

L'Éthiopie ne s'attendait pas à voir se réveiller un volcan endormi depuis 12 000 ans. Pendant une heure, dimanche 23 novembre, le volcan Hayli Gubbi a craché cendres et fumée dans le ciel. Un réveil bref, mais suffisant pour engendrer des perturbations bien au-delà de la région.

Depuis l'Holocène, soit il y a plus de 12 000 ans, le volcan Hayli Gubbi sommeillait dans le nord-est de l'Éthiopie.
Son réveil brutal a pris de court les scientifiques, dimanche 23 novembre. L'éruption, survenue dans la région d'Afar, plus précisément dans la célèbre vallée du Rift, a projeté d'immenses colonnes de fumée et de cendres jusqu'à 14 kilomètres d'altitude. Le phénomène a même été visible depuis l'espace, comme en témoignent les images de panaches immortalisées par la NASA au-dessus de la mer Rouge.
Aux abords du volcan, des villages entiers ont été recouverts de poussière, compliquant le quotidien des agriculteurs et éleveurs.
Sur place, les habitants ont été surpris par la réactivation du Hayli Gubbi, qu'ils ont toujours connu dormant.

L'un d'eux, Ahmed Abdela, raconte à CNN avoir entendu "une explosion soudaine". Si aucune victime n'a été signalée, les autorités locales s'inquiètent pour les communautés pastorales, dont les pâturages risquent d'être ensevelis. Pour cette région de la Corne de l'Afrique, déjà fragile, l'impact pourrait durer.

Des avions à l'arrêt après avoir été exposés aux panaches

Au-delà du pays, le regain d'activité du Hayli Gubbi devrait aussi avoir des retombées internationales, avertit CNN. Les satellites ont capté d'épais panaches s'élevant dans le ciel avant de dériver vers d'autres territoires.
Dans son dernier relevé, le Centre d'observation des cendres volcaniques de Toulouse (VAAC) confirme que ces nuages volcaniques ont traversé le Yémen, Oman, le Pakistan puis l'Inde. Islamabad a émis une alerte après l'entrée des cendres dans son espace aérien, lundi soir. En Inde, la compagnie aérienne nationale, Air India, a annulé plusieurs vols nationaux comme internationaux pour effectuer des "contrôles préventifs sur les avions qui ont survolé certaines zones géographiques après l'éruption volcanique de Hayli Gubbi", a-t-elle déclaré sur le réseau social X.

Les nuages arrivent dans l'Est

New Delhi, toujours engluée dans une vague de pollution atmosphérique sévère, ne devrait pas être touchée "de manière significative" car les cendres voyagent à haute altitude, a assuré de son côté le service météorologique indien (IMD).
Il a aussi précisé qu'elles devraient continuer à "se déplacer rapidement vers l'est", signe que les effets indirects de l'éruption se poursuivront encore quelque temps.
Situé à environ 800 kilomètres de la capitale Addis-Abeba, le Hayli Gubbi se situe à l'extrémité sud de la chaîne volcanique de l'Erta Ale.
Le volcan culmine à quelque 500 mètres dans une zone (la vallée du Rift) où deux plaques tectoniques se rencontrent, ce qui explique l'activité géologique intense du secteur.

Le marché de la géothermie est en train d'exploser (dans le bon sens du terme)

1 000 MILLIARDS de dollars devraient être investis d'ici 2035 dans le secteur, qui pourrait fournir des quantités d'énergie absolument phénoménales.
Cette fois-ci, c'est la bonne ? La géothermie a connu des périodes difficiles, marquées des incidents médiatisés provoquant mini-tremblements de terre et fissures géantes dans le sol. Mais cette période semble désormais bien lointaine. Fervo, une startup américaine soutenue par de gros investisseurs dont Google, est valorisée à 1,4 milliard de dollars et a signé en Californie le plus gros contrat jamais vu dans le secteur : 320 mégawatts, rapporte The Economist.
"Aujourd'hui, moins de 1 % de l'énergie mondiale (et américaine) provient de la géothermie, rappelle l'hebdomadaire britannique. Cependant, des chercheurs de l'université de Princeton prévoient que les innovations techniques permettront, grâce



à une production géothermique largement accessible, de quasiment tripler la production actuelle des centrales nucléaires du pays (qui fournissent actuellement environ 20 % de l'électricité américaine) d'ici 2050."

L'énergie parfaite ?

1 000 milliards de dollars devraient y être investis d'ici à 2035. La géothermie intéresse notamment le secteur de la tech et de l'intelligence artificielle. Les profondeurs de la Terre étant toujours chaudes, elle peut en effet fournir de l'électricité ou de la chaleur décarbonées 24 heures sur 24, à la différence des énergies intermittentes comme le solaire et l'éolien. Elle permet aussi de stocker de l'énergie sous la terre.
Trois nouvelles technologies révolutionnent la géothermie. Les systèmes géothermiques améliorés (EGS) fracturent la roche pour en extraire de l'énergie, sur le modèle de l'industrie pétrolière. Les systèmes en circuit fermé (CLS) ne recourent pas à la fracturation, mais font circuler un fluide caloporteur dans des tuyaux à faible profondeur.
"Mais l'avenir pourrait bien appartenir aux équipements « superchauds », conçus pour pénétrer beaucoup plus profondément sous terre, indique The Economist. Entre 8 et 20 km de profondeur, ils atteignent des températures proches de 400 degrés. La pression rend l'eau supercritique (ni liquide ni gazeuse), ce qui lui permet de transporter une quantité d'énergie bien plus importante vers la surface."

Un potentiel vertigineux

Les systèmes géothermiques améliorés (EGS) permettent d'extraire de l'énergie même si le sol est dépourvu de fractures naturelles, tout en forant plus vite. La startup Fervo diminue son temps de forage de 70 % par an, ce qui améliore la rentabilité. La géothermie pourrait ainsi concurrencer les autres sources d'énergie dès 2027.
Les systèmes en circuit fermé (CLS) ont quant à eux l'avantage de fonctionner dans des régions arides sans fracturer la roche. Néanmoins, il sont plus complexes et plus coûteux, en raison des nombreux forages et canalisations requis. C'est ainsi que le Canadien Eavor a pu lancer un projet en Allemagne, où la fracturation artificielle est interdite, qui vise 8 mégawatts d'électricité et 64 mégawatts de chaleur.
"L'énergie géothermique [«superchaude»] pourrait libérer des térawatts d'énergie propre et fiable à l'échelle mondiale, selon l'ONG américaine Clean Air Task Force (CATF). 13 % du territoire nord-américain recèle un potentiel géothermique surchauffé à plus de 12,5 km de profondeur, et l'exploitation d'à peine 1 % de ce potentiel pourrait fournir une capacité énergétique stupéfiante de 7,5 térawatts."
Cela représente toutefois un défi technique conséquent, comme le montre les difficultés rencontrées par un projet pilote en Islande.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2026

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Nausée, mal de tête intense après un repas trop copieux ? S'agit-il d'une crise de foie ? Existe-t-elle vraiment ? Comment soulager ces symptômes désagréables ? Conseils pratiques



Crise de foie : symptômes, douleur, que faire, un mythe ?

Un repas trop copieux : riche en sucre (surplus de chocolat), en graisses sans oublier l'alcool peut engendrer une "crise de foie" même si en réalité la crise de foie n'existe pas. C'est une expression typiquement française et inventée. Qu'est-ce qui provoque une crise de foie ? Que faire ? Comment la soigner et quels aliments manger après ?

C'est quoi une crise de foie ?
"Les troubles auxquels on attribue communément le terme de 'crise de foie' n'ont rien à voir avec le foie, mais plutôt avec l'estomac" explique le Dr Frédéric Cordet, hépato-gastro-entérologue. En fait, il s'agit généralement de symptômes "consécutifs à un remplissage de l'estomac plus important qu'habituellement, continue-t-il, parce qu'on a mangé plus et surtout, des aliments qui ralentissent la vidange gastrique, comme l'alcool, des produits gras, des plats en sauce, etc". Ces symptômes peuvent aussi être consécutifs à la migraine. Ainsi ils surviendront chez les plus sensibles après avoir abusé de fromages, chocolat noir, vin blanc...

Douleur à l'estomac : comment calmer les crampes ?
Passagère ou chronique, la douleur à l'estomac est fréquente et peut avoir de nombreuses causes. Reflux, calculs biliaires, stress... Voici les plus fréquentes et les traitements pour soulager ces douleurs (remèdes, médicament, aliment...).

Quels sont les symptômes d'une crise de foie ?
Classiquement, les symptômes associés à une crise de foie comportent un mal de tête intense, "des nausées voire des vomissements, une pesanteur voire une douleur de la région épigastrique ("creux de l'estomac"), des remontées acides, ou des sensations de malaise liées à une importante distension de l'estomac", énumère le Dr Cordet. Non dangereux, ces symptômes peuvent toutefois être douloureux et gênants.

Des douleurs au foie signe de crise ?
Non, la "crise de foie" n'entraîne pas de douleurs au foie puisqu'elle n'a rien à voir avec le foie. Elle peut donner des maux de tête quand elle est liée à une migraine mais non des douleurs hépatiques. "Il y a d'authentiques maladies du foie qui occasionnent des douleurs, une perte d'appétit et d'autres symptômes, par exemple les hépatites mais cela n'a rien à voir avec les "crises de foie" qui sont des phénomènes transitoires et bénins" explique le Dr Carole Sereni dans le livre "Les mots de la migraine" avant d'ajouter que "la vésicule biliaire, distincte du foie, peut donner des crises douloureuses très intenses lorsqu'elle est le siège de calculs qui bloquent les voies biliaires, ce qu'on appelle la colique hépatique".

Combien de temps dure une crise de foie ?
Après une crise de foie provoquée par un repas trop riche, il est conseillé de se mettre à la diète et de boire de l'eau. En général, les symptômes s'estompent rapidement et au bout de 24 heures, la crise de foie est passée.
"L'évolution est spontanément favorable"

Qu'est-ce qui provoque une crise de foie ?
Souvent liée à une consommation excessive de sucre (comme le chocolat !), la crise de foie est plus globalement provoquée par la prise d'un repas trop copieux et trop riche, associée à une consommation excessive d'alcool. Il n'est donc pas étonnant que de nombreuses crises de foie surviennent pendant les fêtes, notamment durant les repas familiaux de Noël. Elle peut aussi survenir chez les personnes migraineuses.

Comment différencier une crise de foie et une gastro-entérite ?
Attention à ne pas confondre la crise de foie avec une gastro-entérite. Si elle peut donner à peu près les mêmes symptômes, cette dernière est "une infection virale ou une intoxication alimentaire microbienne qui surviendra un peu à distance d'un repas non forcément abusif, parfois accompagnée de fièvre et de douleurs musculaires et qui va durer de 24 à 48 heures". Mais crise de foie comme gastro-entérite connaissent de manière générale toutes deux une évolution favorable, le plus souvent spontanément.

Epidémie de gastro : décembre 2022, symptômes, que faire ?
GASTRO-ENTERITE. Mal au ventre, diarrhée, vomissement... Des cas de gastro-entérite sont rapportés dans le sud de la France et en Bretagne en décembre. Symptômes, transmission, traitements : carte et conseils pour faire face à la gastro.

Comment soigner une crise de foie ?
Inutile de consulter un médecin ou de prendre des médicaments en cas de crise de foie. Il suffit d'un peu de patience. "L'évolution va être spontanément favorable simplement avec une diète hydrique", préconise le Dr Cordet. Boire de l'eau, des tisanes ou des bouillons semble être le meilleur (et l'unique) remède.

Remèdes anti crise de foie : curcuma, banane, Chardon-Marie
Vous souffrez d'une crise de foie et ne savez pas comment calmer les douleurs ? Certains aliments et plantes sont particulièrement efficaces dans le cadre d'une détox hépatique. Que faut-il boire et manger ? Quelles précautions prendre ? Réponses avec Laurence Pinelli, naturopathe.

Que manger après une crise de foie ?
Après une crise de foie, évitez de manger à nouveau des aliments gras et riches. Pensez plutôt à déguster des légumes et des fruits, des protéines et des aliments à base de céréales complètes. Par ailleurs, prenez le temps de manger plus lentement, paisiblement et sans stress. Manger trop rapidement ne laisse pas le temps nécessaire à l'estomac de se rassasier et conduit à trop manger.

Maladie de Hoffa : symptômes



LA MALADIE de Hoffa est une inflammation du tissu adipeux présent dans le genou. Heureusement, la maladie est généralement bénigne, mais occasionne des douleurs et une gêne au quotidien. Quels sont les symptômes ? Comment la diagnostiquer ? Avec une IRM ? Comment la soigner ?

Définition : c'est quoi la maladie de Hoffa ?
Aussi appelée "lipome arborescent de la synoviale du genou", la maladie de Hoffa (du nom du chirurgien allemand qui l'a découverte en 1904) touche principalement la boule graisseuse située derrière le ligament qui relie la roture au tibia : celle-ci a pour rôle d'amortir les compressions au niveau de l'articulation. Mais parfois, cette partie de l'articulation se retrouve enflammée. On parle alors d'inflammation du "paquet adipeux" de Hoffa. C'est une maladie très rare et par ailleurs bénigne, mais potentiellement handicapante.

Quels sont les symptômes de la maladie de Hoffa ?
Différents symptômes peuvent apparaître, mais ils ne se manifestent pas tous :
Des douleurs dans la partie antérieure du genou augmentées par les mouvements
Une augmentation du volume du genou
Une gêne occasionnelle lors de la réalisation des mouvements, voire une sensation de blocage lors de la montée ou descente des escaliers
Une impression de "crépitement" à l'endroit douloureux Une impression d'instabilité du genou.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Wilaya De Naama
Daïra Ain Sefra
Commune Ain Sefra
Nif 41600200004501801002

Avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacité Minimales N° 04 /2026

Le président de l'assemblé populaire communale d'AIN SEFRA lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale, pour :

OPERATION: *SUIVI TECHNIQUE, ET AMÉNAGEMENT URBAIN (LOT TROTTOIRS) Á AIN SEFRA.*

PROJET :

LOT 01 : SUIVI TECHNIQUE, ET AMÉNAGEMENT URBAIN Á HAI-PALESTINE- Á AIN SEFRA.
LOT 02 : SUIVI TECHNIQUE, ET AMÉNAGEMENT URBAIN Á HAI AL-ANDALOUS Á AIN SEFRA.
LOT 03 : SUIVI TECHNIQUE, ET AMÉNAGEMENT URBAIN Á HAI EL-WIAM Á AIN SEFRA.
LOT 04 : SUIVI TECHNIQUE, ET AMÉNAGEMENT URBAIN Á HAI AL-TADAMON Á AIN SEFRA.

Les soumissionnaires intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de la commune d'Ain Sefra « Secrétariat général sis centre ville, commune d'Ain SEFRA. contre le paiement de la somme de 4000.00 DA non remboursable qui représente les frais de la documentation.
Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention
« dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas.
La 1ere enveloppe : (DOSSIER DE CANDIDATURE) doit contenir :
1/ Déclaration de candidature remplie, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire.
2/ Déclaration de probité remplie, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire
3/ Les statuts pour les sociétés.
4/les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
5/ Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires:
A/ Capacités professionnelles: certificat de qualification et de classification travaux bâtimen activité principale catégorie trois (03) ou plus
B/ Capacités financières:
B/1- ayant réalisé un chiffre d'affaire moyen des Trois (03) dernières années **(2023-2024 et 2025)** d'un montant de **20 000 000,00 DA** Justifié par l'attestation d'activité C20..
B/2 -Références bancaires.
C/ Capacités techniques
C/1 - Moyens humains.
C/2- Matériels : Liste du matériel à engager dans le cadre du présent projet avec production des pièces justificatives
C/3- Références professionnelles (***(ayant exécuté au moins deux (02) projets similaires ou de mémé nature dans le domaine des Travaux Bâtiment justifiés par des attestations de bonne exécution délivrée par le service contractant***)
La 2ème enveloppe : (DOSSIER DE L'OFFRE TECHNIQUE) doit contenir :
Déclaration à souscrire./ Mémoire Technique justificatif. /le cahier des charges portant à la dernière page. la mention manuscrite «Lu et accepté ».
La 3ème enveloppe : (DOSSIER DE L'OFFRE FINANCIERE) doit contenir :
La lettre de soumission. /Le bordereau des prix unitaires (BPU)./ Le devis quantitatif et estimatif (DQE).
ET TOUTES LES PIECES DEMANDEES EN CAHIER DES CHARGES
Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention
À n'ouvrir que par la commission d'ouverture Des plis et d'évaluation des offres

Avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacité Minimales N° 04 /2026

OPERATION: *SUIVI TECHNIQUE, ET AMÉNAGEMENT URBAIN (LOT TROTTOIRS) Á AIN SEFRA.*

PROJET :

LOT 01 : SUIVI TECHNIQUE, ET AMÉNAGEMENT URBAIN Á HAI-PALESTINE- Á AINSEFRA.
LOT 02 : SUIVI TECHNIQUE, ET AMÉNAGEMENT URBAIN Á HAI AL-ANDALOUS Á AIN SEFRA.
LOT 03 : SUIVI TECHNIQUE, ET AMÉNAGEMENT URBAIN Á HAI EL-WIAM Á AIN SEFRA.
LOT 04 : SUIVI TECHNIQUE, ET AMÉNAGEMENT URBAIN Á HAI AL-TADAMON Á AIN SEFRA.

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante : Siège de la commune D'AIN SEFRA. Cité 1er novembre 1954 bureau de Secrétariat général.
N.B : l'envoi par voie postale ne fait pas foi.
La durée de préparation des offres est fixée à dix (10) jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel à la concurrence.
L'expiration de dépôt des offres se fera dixième (10 ème) jour à 14 .00 H, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
Le soumissionnaire restera lié par son offre durant une période égale à la durée de préparation des offres augmentée de de trois (03) mois

Le Jeune Indépendant **du 01/04/2026 / ANEP 2631005606**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE RELIZANE
DAIRA DE DJDIOUIA
COMMUNE DE HAMRI

CODE FISCALE 098448165141026

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU PROJET

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 Correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le président de l'assemblée populaire communale de hamri informe tous les soumissionnaires Ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales **N° 04/2026** Paru dans deux Journaux nationaux : - **El Djazaire Du : 04/03/2026 Et - Le Jeune Indépendant Du : 04/03/2026**

Relatif au : ***Autres Travaux De Voirie Secondaire Au Douar Khelaifia***

« Réalisation De Trois Ouvrages En Béton Arme »

Après ouverture des plis et d'évaluation des offres conformément aux critères prévus au cahier des charges ont donné les résultats suivants :

ENTREPRENEUR	MONTANT TTC (DA)	OFFRE TECHNIQUE	Délais	CODE FISCALE	O.B.S
Entreprise Travaux Publics Et Hydrauliques -Denden Abdellah -	15 623 214,88 DA	68/80 Pts	Quatre (04) Mois	177270500372167027O1	Moins Disant

Conformément aux dispositions de l'article 82du décret présidentiel n° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès du comité de la commune des marchés publics dans un délai de dix (10) jours à compter De la première parution du présent avis dans les journaux nationaux, et le BOMOP et la presse électronique des marche publics .

Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un Recours sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Le service contractant est tenu d'inviter les soumissionnaires intéressés, de se rapprocher de nos services au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du Projet, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres.

Le Jeune Indépendant **du 01/04/2026 / ANEP 2631005769**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME
DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA DE TLEMCEN

NIF DEP : 415024008013272

AVIS D'ANNULATION DE L'AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

PROJET : Etude Et Suivi Pour La Réalisation D'une Ecole Primaire Type 2 Au Niveau Du Site Des 3000/3800 LLV Pos Djebel Boudjmil 01, Commune De Beni Mester, Wilaya De Tlemcen (Cite D'habitat Intègres 2026)

Conformément aux Dispositions de l'article **73** du Décret Présidentiel N° **15-247** du **16/09/2015** Modifié et Complété, portant Réglementation des Marchés Publics et des délégations de service publics, la Direction des Equipements Publics de la wilaya de Tlemcen rend publique à l'Ensemble des Soumissionnaires concernés, l'Annulation de l'Avis d'Attribution Provisoire du **PROJET : Etude Et Suivi Pour La Réalisation D'une Ecole Primaire Type 2 Au Niveau Du Site Des 3000/3800 LLV Pos Djebel Boudjmil 01, Commune De Beni Mester, Wilaya De Tlemcen (Cite D'habitat Intègres 2026)**, apparu aux journaux الوطني le **19/02/2026 Et Le Jeune Indépendant** le **17/02/2026**

MOTIF : Refus de visa par Comité des marchés de la Wilaya

Le Jeune Indépendant **du 01/04/2026 / ANEP 2631005776**







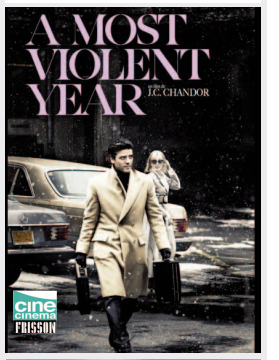


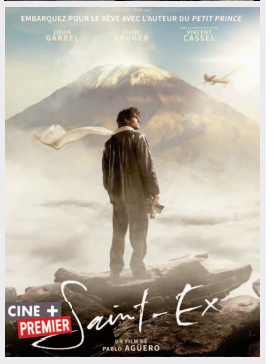




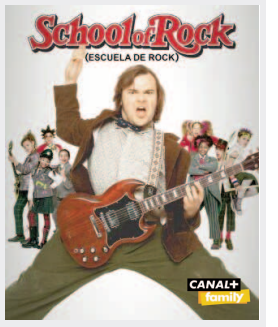


JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Série policière Etats-Unis - 2024 — TF1
S.W.A.T.

21h00 Série policière - 2026 — France 2
Apparences

21h00 Jeu — M6
Top chef Saison 17

21h00 Société France - 2025 — CANAL+
FAKE YOU! : Une vraie histoire de faux

21h25 Divertissement-humour — W9
France
Greg Guillotin, le pire stagiaire

20h55 Thriller — CINE+ FRISSON
Allemagne - Emirats arabes unis 2014
A Most Violent Year

21h05 Film d'aventures — 6ter
Etats-Unis - 1992
Horizons lointains

21h00 Cinéma France - 2024 — CINE+ PREMIER
Saint-Ex

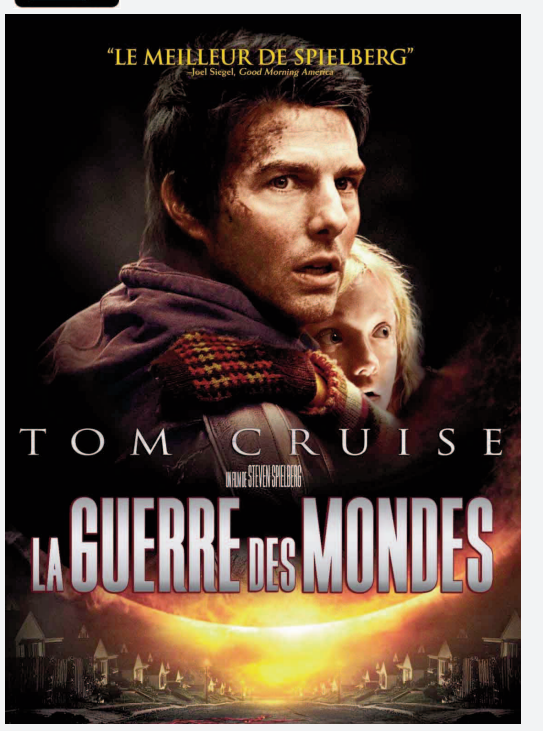
21h00 Golf — CANAL+ SPORT
Le 5e tour

21h00 Comédie - France 2025 — CINE CINEMA
Fils de

20h50 Comédie — CANAL+ family
Etats-Unis - Allemagne 2003
Rock Academy

21h15 Humour — TMC
France
Alison Wheeler : La promesse d'un soir

21h00 la chaine ACTION



Film de science-fiction (Etats-Unis - 2005)

La guerre des mondes

Non loin de Manhattan, Ray Ferrier (Tom Cruise), un docker divorcé, tente de renouer avec ses enfants, Robbie (Justin Chatwin) et Rachel (Dakota Fanning), qu'il n'a jamais vraiment pris le temps de connaître. Lors de leur week-end ensemble, une tempête d'une intensité rare s'abat sur la région, provoquant une coupure électrique massive et paralysant tous les moyens de communication.

22h54

Thriller (Etats-Unis - 1997)

Le collectionneur

Dans la Caroline du Nord, une atmosphère lourde et troublante règne alors qu'une jeune femme, Naomi Cross, disparaît mystérieusement. Son oncle, Alex Cross (Morgan Freeman), un criminologue de renom de Washington, se rend sur place pour tenter de percer ce mystère.
À son arrivée, il se heurte à l'hostilité de la police locale, qui voit d'un mauvais œil l'intervention d'un outsider dans leur enquête. Alors qu'Alex s'immerge dans les investigations, il découvre rapidement que cette disparition n'est pas un cas isolé.

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA	CONSTANTINE	ALGER	OUARGLA	CHLEF	MOSTAGANEM	ORAN
Fadjr 04:40	Fadjr 04:46	Fadjr 05:01	Fadjr 04:59	Fadjr 05:07	Fadjr 05:13	Fadjr 05:16
Dohr 12:33	Dohr 12:38	Dohr 12:52	Dohr 12:43	Dohr 12:59	Dohr 13:04	Dohr 13:07
Açr 16:07	Açr 16:11	Açr 16:25	Açr 16:15	Açr 16:32	Açr 16:37	Açr 16:40
Maghrib 18:50	Maghrib 18:55	Maghrib 19:09	Maghrib 18:58	Maghrib 19:16	Maghrib 19:20	Maghrib 19:23
Icha 20:16	Icha 20:20	Icha 20:33	Icha 20:18	Icha 20:40	Icha 20:45	Icha 20:48

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8455 — MERCREDI 1er AVRIL 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	14°	9°
Oran	16°	9°
Constantine	8°	2°
Ouargla	19°	8°

REVALORISATION DES PENSIONS DE RETRAITE

Un soulagement pour 3,5 millions d'Algériens

La revalorisation des pensions de retraite annoncée pour le 1er mai met fin à plusieurs mois d'incertitude pour plus de 3,5 millions de retraités. Si cette mesure est accueillie avec soulagement, les arriérés de 2025 et les attentes persistantes rappellent que le chemin vers une sécurité financière stable reste encore semé d'embûches.



Une décision saluée.

Contactée par *Le Jeune Indépendant*, la présidente de l'Organisation nationale des retraités affiliée à la Caisse nationale des retraites (ONR-CNR), Fatima Zohra Heribi, a salué les décisions présidentielles visant à améliorer les conditions de vie de cette frange de la population. Elle souligne toutefois que de nombreuses préoccupations demeurent, notamment en ce qui concerne la revalorisation annuelle de l'année 2025, qui n'a toujours pas été versée. L'organisation insiste sur le fait que cette revalorisation constitue un droit légal distinct des augmentations exceptionnelles annoncées récemment. Elle appelle, à ce titre, les autorités compétentes à clarifier la situation et à procéder à son application dans les plus brefs délais.

Au-delà de la question des pensions, l'Organisation nationale des retraités plaide pour un renforcement du dialogue avec les pouvoirs publics. Elle a ainsi adressé un appel au ministre du Travail, Abdelhak Saïhi, afin de répondre aux correspondances restées sans suite et d'accorder une audience à son bureau national, en sa qualité de partenaire social. Réaffirmant son attachement au dialogue constructif et au respect des institutions, l'organisation espère voir s'ouvrir un espace d'échange permettant de traiter efficacement les préoccupations des retraités.

Du côté des retraités, l'annonce d'une date fixe pour la revalorisation est accueillie avec un certain soulagement, même si la prudence reste de mise face au coût de la vie. Pour Kamel, ancien fonctionnaire de 68 ans, c'est avant tout la fin d'une longue incertitude. «Savoir enfin à quoi s'en tenir pour le 1er mai est une avancée positive. Nous espérons maintenant que cet ajustement nous permettra de mieux équilibrer notre budget quotidien face à la hausse des prix», a-t-il confié. Fatima, veuve et retraitée, exprime une attente sereine mais ferme quant à la régularisation de ses droits. «On se réjouit de ces nouvelles augmentations, mais nous espérons aussi que le dossier de l'année 2025 sera vite clôturé», a-t-elle estimé. «Pour nous, c'est un complément nécessaire qui aiderait beaucoup à stabiliser nos dépenses de santé et de foyer», a-t-elle ajouté.

De son côté, Mourad, qui a travaillé de longues années dans le bâtiment, souligne l'importance de chaque geste de solidarité de l'Etat. Avec une pension de 40 000 DA, il estime que chaque revalorisation est la bienvenue. «Dans notre situation, où l'on doit jongler entre les factures et les besoins essentiels, nous comptons sur ces mesures pour retrouver un peu de sérénité dans notre gestion quotidienne du budget», a-t-il expliqué. La revalorisation des pensions s'inscrit dans un dispositif plus large mis en place ces dernières années pour améliorer le niveau de vie des retraités. En 2023, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait ordonné l'instauration d'une révision annuelle des pensions chaque 1er mai, avec des taux variant entre 3 et 5 %, selon le niveau des revenus.

Cependant, la non-application de cette mesure en 2025 a suscité incompréhension et mécontentement parmi les retraités, qui dénoncent un retard jugé «injustifié « dans un contexte de hausse généralisée du coût de la vie.

Pour mettre fin à cette incertitude, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saïhi, a annoncé le 13 mars dernier, lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale, que la revalorisation des pensions entrera officiellement en vigueur à compter du 1er mai prochain.

Décidée en décembre dernier en Conseil des ministres, cette mesure prévoit une augmentation différenciée : jusqu'à 10 % pour certaines catégories de retraités et 5 % pour les pensions supérieures à 50 000 DA. Elle s'inscrit dans la politique sociale de l'Etat visant à protéger le pouvoir d'achat des retraités et à soutenir les catégories les plus vulnérables face à l'inflation et à la hausse du coût de la vie.

Lynda Louifi

SALON NATIONAL DU JEUNE ENTREPRENEUR À MASCARA

Les porteurs de projets innovants à l'honneur

LE COUP d'envoi du Salon national du jeune entrepreneur a été donné hier dans la wilaya de Mascara par le wali Fouad Aissi. Organisé sous le slogan «L'entrepreneuriat… leadership et avenir pour la jeunesse», cet événement d'envergure nationale réunit à la bibliothèque centrale de l'université des porteurs de projets innovants venus des quatre coins du pays. Entre promotion de la culture du risque et nouveaux mécanismes de soutien de l'État, ce salon se veut le catalyseur d'une dynamique économique locale résolument tournée vers la modernité et la création de richesse. Le salon national du jeune entrepreneur s'impose comme une vitrine d'exception pour le génie créatif algérien, rassemblant des exposants venus de tout le pays. Cette manifestation met en lumière des solutions concrètes dans des secteurs stratégiques tels que la technologie, l'agriculture intelligente, les industries de transformation et les services numériques. Au-delà de la simple présentation de projets, ce rendez-vous se veut un carrefour d'échange d'expertises, illustrant la volonté de la jeunesse de devenir le moteur d'une économie nationale moderne et diversifiée.

S'exprimant lors de cet événement, le wali de mascara Fouad Aissi a rappelé que l'entrepreneuriat constitue désormais le pilier fondamental du développement social et économique. Il a souligné que ces projets portés par les jeunes sont la clé pour bâtir la richesse de demain, tout en réitérant l'engagement indéfectible des autorités locales à accompagner cette dynamique.

Le wali a d'ailleurs exhorté les futurs chefs d'entreprise à s'armer de persévérance et d'audace, affirmant que l'écosystème actuel est conçu pour transformer chaque idée innovante en une entreprise pérenne. Cette vision est soutenue par des réformes structurelles majeures, à l'image du nouveau statut de l'auto-entrepreneur et de la numérisation des procédures administratives.

L'accent a également été mis sur la nécessité de renforcer les passerelles entre l'université et son environnement économique, afin de pérenniser ce rôle d'incubateur de talents.

En favorisant cette synergie entre porteurs de projets et organismes de financement, la wilaya de Mascara pose ainsi les jalons d'une économie de la connaissance, où l'innovation devient le moteur souverain d'un développement durable.

L'événement s'est distingué aussi par la mise en place d'espaces de conseil et d'ateliers de formation technique spécifiquement dédiés aux étudiants et aux porteurs d'idées. Ces sessions interactives ont permis de vulgariser les mécanismes de financement et les dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle, offrant ainsi une feuille de route claire aux futurs entrepreneurs.

Cette dimension pédagogique a transformé le salon en un véritable laboratoire d'idées, où les jeunes ont pu confronter leurs concepts aux réalités du marché et bénéficier de l'expertise des institutions de soutien pour affiner leur stratégie de lancement.

Brahim Mazi

OLYMPIADE DE MATHÉMATIQUES 2026

L'Algérie décroche 11 médailles à Djibouti

L'ÉQUIPE algérienne a remporté un succès éclatant lors de la 7e édition de l'Olympiade de mathématiques (OFM 2026), qui s'est déroulée les 28 et 29 mars à Djibouti. Les 12 élèves représentant le pays ont décroché un total de 11 médailles, dont quatre d'or, trois d'argent et quatre de bronze, un résultat qualifié de «très honorable « et révélateur du niveau d'excellence des élèves algériens. C'est ce qu'a indiqué hier un communiqué du ministère de l'Éducation nationale,

Chez les juniors, Maal Chouali (Batna) et Chetbi Adam de l'école privée El-Amane (Alger) ont remporté les deux médailles d'or. Les médailles d'argent sont revenues à Rahal Amir Mohamed Racim du lycée de mathématiques Mohand-Mokhbi (Alger) et Medjiah Mohamed Mehdi du CEM Omar-Boumaaza (Tipasa), tandis que Khaled Alaa du lycée des Frères Rahal (Sétif) a décroché la médaille de bronze.

Chez les seniors, l'Algérie a également brillé. Les médailles d'or ont été obtenues par Abou Elkacimi Kiyan (lycée de mathématiques Mohand-Mokhbi) et Tebib Mohamed Iqbal (lycée Malika-Gaïd, Sétif). La médaille d'argent est revenue à Si Ahmed Abderrahmane du lycée de Merouana (Batna), tandis que les médailles de bronze ont été remportées par Benyounes Fairouz (lycée de mathématiques Mohand-Mokhbi), Medaoui Mohamed Zakaria Tahar (lycée Mahab-Ramdane, Alger) et Chiaoui Nedjmeddine (lycée de mathématiques Mohand-Mokhbi).

Le ministère souligne que ces résultats témoignent non seulement des compétences scientifiques des élèves, mais également de la qualité de l'encadrement pédagogique fourni par les enseignants et encadreurs. «Ces succès reflètent la capacité des compétences scolaires algériennes à concourir aux plus hauts niveaux scientifiques internationaux «, indique le communiqué.

Cette performance s'inscrit dans la politique nationale de prise en charge des élites scolaires, initiée sous la direction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à identifier et soutenir les talents prometteurs. L'objectif est de leur permettre de s'illustrer sur la scène scientifique internationale, contribuant ainsi au rayonnement de l'Algérie et à sa présence dans les forums internationaux.

Pour le ministère, ces résultats «mettent en lumière les efforts continus de l'État pour soutenir les élèves talentueux et renforcer la qualité de l'éducation dans le pays «.

Aymen D.